DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Tél.: 01 42 65 08 87, télécopie: 01 40 06 04 46

Courriel: dlf78@club-internet.fr, site: www.langue-francaise.org

Nº 213

Juillet - août - septembre 2004

DU PRÉSIDENT

2 Les Plumiers d'or. Jean Dutourd

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 4 De Chine. Oana Dugan
- 5 Médecine vétérinaire et francophonie. *Marceau Déchamps*
- 6 Colloque international de Braşov. *Françoise de Oliveira*
- 7 Franglais : lueur d'espoir en Suisse. *Étienne Bourgnon*
- 9 La francophonie en Syrie. Axel Maugey
- 12 Les brèves. Françoise Merle

LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 Dont acte. Pascal Lamy
- 16 Tenir bon! Jacques Pépin
- 17 Brevets européens.

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

- 18 Mots en péril. Jean Tribouillard
- 19 Acceptions et mots nouveaux.
- 20 Résidants ? Jacques Pépin
- 21 Pluies normandes. *Marie-Claire Malvy*, *Jean Dréano* et *Pierre Delaveau*
- 25 Bureau. Jean-Marie Dubois de Montreynaud
- 26 Que d'avatars! Jacques Moulinier
- 27 Nougat. Bernie de Tours
- 28 Ne confondons pas. *Philippe Ruiz*
- 30 Canope et canapé. Philippe Lasserre

Style et grammaire

- 31 À savourer sans modération. Nicole Vallée
- 32 Les majuscules sont-elles capitales ? Jacques Poujade
- 33 Casser sa pipe. Roger Saquetoux
- 34 Extrait de La Lettre du CSA.

Style et grammaire (suite)

- 35 L'euro et ses tribulations. Jean Tribouillard
- 36 Du bon usage du subjonctif. *Maurice Becqué*
- 37 De la diphtongue. Jean Beauté
- 38 Huit à huit. Bruno Dewaele
- 39 Le saviez-vous?

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. Jean Brua
- 44 Épidémies verbales. Joseph Deshusses
- 45 Alain Rey : « Le mot du jour ». Jean Clochard
- 47 Enflure de style.
- 48 Sus à l'oupas-oupas! Michel Crozier
- 48 Défense du OK! Jacques Ricodeau
- 49 Jamais trop tôt. Xavier Boissaye
- 50 Autre temps, même combat. *Françoise Chevrier*
- 50 Tentative.

Agir?

- 51 Devinettes. Pierre Delaveau
- 51 La belle famille que voilà... *André Paume*
- 52 Istamboul, un sommet. Ange Bizet
- 53 Sur l'internet. Jacques Pépin
- 54 L'orthographe française : ni laxisme ni purisme. *Claude Gruaz*

La langue française pour un écrivain :

57 Vladimir Volkoff.

NOUVELLES PUBLICATIONS

60 Axel Maugey, Françoise Merle, Romain Vaissermann

I à XVIII VIE DE L'ASSOCIATION

DU PRÉSIDENT

LES PLUMIERS D'OR



Mes chers enfants,

De savants connaisseurs de l'âme animale et de ses moyens de communication avec le monde extérieur ont établi qu'un chien intelligent arrive à comprendre cent cinquante mots. J'ai remarqué pour ma part qu'un certain nombre de créatures humaines, hommes, femmes et enfants ne disposent pas d'un vocabulaire aussi étendu. À moins que les dialoguistes de cinéma ne les calomnient systématiquement. En effet, lorsqu'ils mettent en scène des enfants ou des adolescents, ils leur font exprimer leur pensée par des termes tels que : « whaou, cool-mec, canon, bof, beuh, beurk, super, génial ». Cela fait huit vocables exprimant une notable partie de la vie : le comble de la félicité et de l'enthousiasme, l'appel à la modération, la beauté d'une femme, le doute, le dédain, le dégoût, la qualité et l'admiration.

Ce qui me réjouit en vous, mes chers lauréats du Plumier d'or, c'est que vous avez la conviction profonde que la langue française n'est pas faite pour les chiens, mais pour les poètes, les artistes, les moralistes, les romanciers et même, pourquoi pas, les orateurs politiques si tant est qu'il existe encore des orateurs dans les assemblées légiférantes.

La langue française par sa diversité, son ancienneté qui l'a menée à un degré de précision unique, est un instrument remarquable pour les hommes qui veulent voir la vérité ou agir sur le monde. Sans vous l'être dit expressément, c'est une chose que vous avez sentie. Peut-être même n'imaginez-vous rien de tel aujourd'hui, mais vous apprendrez en grandissant puis en vieillissant que ce qui dans notre existence est déterminant c'est ce que nous avons choisi en obéissant tout simplement à nos goûts. Le goût de la langue française est un garant d'intégrité intellectuelle.

Jean DUTOURD

de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de <i>DLF</i> à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.
M. (en capitales)
suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à : M. ou M ^{me} (en capitales)
Adresse:
M. ou M ^{me} (en capitales)
Adresse:

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE



DE CHINE



Sur les conseils de Joël Conte, président de Rencontres européennes et membre de DLF, notre vice-président Marceau Déchamps a écrit à M^{me} Oana Dugan qui, avec l'aide d'un autre professeur chinois, désire promouvoir la langue française au sein de l'université de Shantou. La réponse de M^{me} Dugan est un appel à l'aide.

Cher Monsieur,

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu votre message daté du 2 mars 2004.

En tant que professeur invité et représentante de l'université de Shantou, j'ose vous demander de l'aide dans une question liée au processus du développement de la langue française. Comme peut-être vous le savez déjà par M. Joël Conte, les étudiants de l'université de Shantou, dans leur désir de vraiment parler français après seulement trois années d'études, ont décidé d'organiser un salon de langue française ainsi que d'autres activités extradidactiques au caractère francophone.

Les difficultés matérielles rencontrées par les professeurs de français sont très grandes. L'université manque de matériaux francophones, tels DVD, CD, journaux, revues, revues de bandes dessinées, audio-cassettes, ouvrages littéraires et scientifiques, etc. La bibliothèque universitaire ne compte qu'environ 50 livres en français, destinés au français seconde langue.

Ainsi osé-je vous demander de nous assister, si possible, dans notre effort de développer et de répandre l'usage du français en Chine, étant donné que le français doit toujours rester la langue de la civilisation et de la grande culture.

J'accepte avec plaisir de recevoir un abonnement d'un an à la revue trimestrielle *Défense de la langue française*. Cette revue sera très utile dans le contexte du développement du français dans cette université.

De plus, j'ai obtenu l'accord, verbal pour l'instant, des autorités de l'université de « fonder » ce « Salon de langue française » dans le cadre du Centre académique des conférences, ce qui n'est pas peu de chose.



Quant aux moyens de nous faire parvenir des livres ou des moyens pédagogiques, à mon avis, je crois que cela pourrait se faire, si possible, par la poste. J'ose aussi vous demander si l'on pourrait trouver en France des DVD ou des cassettes vidéo contenant des films français sous-titrés dans une autre langue étrangère. À Hong Kong, on ne trouve que de tels produits en anglais doublés en chinois.

Oana DUGAN

Lui écrire : Université de Shantou, 243, rue Da Xue, 515063, Shantou, Guangdong, R. P. Chine.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET FRANCOPHONIE

Il nous a été donné de rencontrer le 9 décembre 2003 le docteur Norin Chai, responsable vétérinaire de la ménagerie du Jardin des plantes de Paris.

À cette occasion, le docteur Chai nous a présenté les activités de l'association Yamoumba, qu'il préside :

- Depuis trois ans, publication d'une revue de médecine vétérinaire, Pratique des animaux sauvages et exotiques, de qualité remarquable, la seule du genre au monde, rédigée uniquement en français.
- Organisation en février 2004 d'un colloque scientifique vétérinaire au Cambodge (à Siem Reap), qui s'est déroulé uniquement en français.
- Aide à l'équipement d'une petite école avec projet de développement de la francophonie (ouvrages bilingues cambodgien-français).

Ces réalisations concourent au rayonnement de la langue française et au développement de la francophonie.

À ce titre, Défense de la langue française accorde son plein soutien à l'association Yamoumba et à son président le docteur Norin Chai, et leur souhaite toute la réussite possible.

Marceau DÉCHAMPS



Colloque international de Braşov (Roumanie)

Organisateurs : le Conseil régional de Brașov et la bibliothèque George-Bariţiu. *Dates :* du 10 au 13 juin 2004.

Participants : S.E. l'ambassadeur de France en Roumanie, S.E. l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Roumanie, des universitaires, des bibliothécaires, des responsables de questions culturelles, venus de Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Japon, Portugal...

Sur la grand-place de Braşov (prononcez *brachof*), au pied des Carpates, on se croirait au théâtre. Une grande fontaine au centre apporte lumière et fraîcheur, de petites maisons anciennes tout autour, les bulbes dorés d'une église orthodoxe d'un côté, une église évangélique, l'« Église Noire », énorme, impressionnante, de pur style gothique, de l'autre. Et, entre tout cela, un grand espace vide, dallé de marbre, autour de la fontaine, bref, une invitation au spectacle.

C'était sans doute un spectacle grandiose que la rencontre sur cette place de tous les voyageurs et marchands, car Braşov est un carrefour de grandes routes : Hongrie-Dacie, Turquie-Autriche. Les marchands turcs payaient leur droit de passage en offrant à la ville de très beaux tapis, qui ornent encore les murs de l'Église Noire. Depuis toujours Braşov est un lieu de rencontre. Tous ces voyageurs apportaient aussi leur façon de parler : une importante colonie allemande a conservé sa langue, et, dans la meilleure pâtisserie de la ville, si votre roumain n'est pas très sûr, vous pouvez essayer votre allemand.

Et le français dans tout cela ? Comme dans toute la Roumanie, c'était la langue des gens cultivés, que tous cherchaient à acquérir. Le français était la première langue étrangère enseignée dans les écoles. Maintenant, l'entrée de leur pays dans l'Union européenne étant le premier souci de tous les Roumains, l'anglais est devenu très rapidement la langue la plus courante.

Le thème du colloque [*Multiculturalisme versus mondialisation*] était bien vague – ce néologisme « multiculturalisme » fut interprété par chaque invité selon son goût et ses préoccupations personnelles. Les bibliothécaires s'efforcèrent de montrer comment ils aidaient leur pays, par leur politique culturelle, à intégrer dans la société les communautés minoritaires. Les Français évoquèrent, l'un, les vieilles légendes bretonnes comme preuve de l'importance des échanges culturels, un autre, l'action de Biblionef, qui distribue des livres français dans le monde entier, un autre encore, la relation



linguistique étroite entre la France et la Roumanie, les liens créés par l'utilisation du français en Roumanie, un autre enfin, le rôle des associations de bénévoles, telle DEFY, pour soutenir la francophonie en Roumanie.

Comme je représentais notre association, je plaidai pour le plurilinguisme dans l'Union européenne, insistant sur le danger pour la Roumanie de perdre sa culture en négligeant l'usage de sa propre langue et en se soumettant à la tendance actuelle de n'utiliser que l'anglais. J'eus la bonne surprise d'être entendue : un membre du Conseil régional de Braşov me dit avoir été inconscient de cet envahissement linguistique : il venait seulement de remarquer que les inscriptions sur les murs du Conseil n'étaient même pas rédigées en roumain. Lorsque la Roumanie entrera dans l'Union, elle sera aux côtés de la France, m'a-t-il affirmé, pour défendre sa langue.

Mais, réjouissons-nous pour l'instant, car tous ces discours prononcés dans diverses langues furent tous traduits en français, et la traductrice, Elena Dimitriu, a fait merveille : précision, finesse, esprit donnèrent à ses textes une saveur que nous avons beaucoup admirée ; voilà comment le français est vraiment bien défendu à Braşov !

Notons que l'Alliance française y est très active et que la bibliothèque de français s'enrichit régulièrement grâce aux associations DEFY et Biblionef. Enfin, la lauréate de notre concours de la Plume d'or 2004 est étudiante à l'Alliance de Braşov.

Françoise de OLIVEIRA

FRANGLAIS: LUEUR D'ESPOIR EN SUISSE

Ces dernières années, plusieurs parlementaires ont demandé au Conseil fédéral suisse (gouvernement) de prendre des mesures pour endiguer le flot d'anglicismes. C'est, en 1999, le conseiller national Bernhard Hess qui réclamait une loi sur la préservation des langues nationales. C'est, en 2002, le conseiller national Jean-Jacques Schwaab qui déposait une proposition visant à protéger les langues nationales contre les anglicismes inutiles. C'est encore, en 2003, la



question posée par le député Jean-Claude Rennwald au sujet de l'abandon de la dénomination des ligues nationales de football dans les langues officielles en faveur de désignations anglaises.

Le Conseil fédéral a répondu à M. Rennwald que l'on pouvait parler, en l'occurrence, « de négligence, de manque de considération et d'une certaine forme d'indifférence envers nos langues nationales ». Il a ajouté que, la liberté de la langue étant un droit fondamental, il ne pouvait intervenir en l'espèce. Cependant, le gouvernement a chargé le Fonds national de la recherche scientifique d'étudier l'effet que peut avoir l'usage de l'anglais sur les langues nationales.

À la mi-février 2004, la presse a fait état des déclarations de nombreux députés francophones, qui souhaitaient un débat parlementaire sur la montée de l'anglais dans l'Administration et la vie publique. Ces conseillers nationaux proviennent des six cantons romands et appartiennent aux quatre grandes formations politiques représentées au gouvernement.

C'est dans ce climat contestataire que le député Didier Berberat a déposé au Conseil national, le 18 mars 2004, une proposition cosignée par 81 de ses collègues (sur 200 que compte la première chambre du Parlement), demandant au gouvernement « de veiller à ce que l'administration fédérale et les entreprises dépendant de la Confédération évitent d'utiliser des mots et des expressions anglais ou américains lorsque leurs équivalents existent en allemand, français et italien ». Ce texte prévoit aussi que le choix d'appellations à consonance anglaise pour les offices, services et programmes de la Confédération et des entreprises qui en dépendent doit être proscrit.

Les parlementaires qui ont signé la proposition attendent du gouvernement qu'il défende l'un des patrimoines les plus importants du pays, « ses langues nationales, qui recèlent chacune de grandes richesses ».

Cette proposition a été acceptée par le Conseil fédéral le 1^{er} juin 2004. L'action gouvernementale devrait, à notre sens, porter essentiellement sur les entreprises de service public (La Poste, Swisscom, les Chemins de fer fédéraux), qui abusent des anglicismes et américanismes. Quant à l'administration fédérale, les dispositions requises devraient renforcer les efforts faits jusqu'ici par la Chancellerie fédérale dans ce domaine (voir *DLF*, n° 212).

Étienne BOURGNON Cercle François-Seydoux

LA FRANCOPHONIE EN SYRIE

Il suffit de relire l'œuvre d'Arnold Toynbee, spécialiste britannique de la vie des civilisations, pour constater le poids que revêt la Syrie au cœur de l'Histoire. C'est dans ce pays qu'a été créé le premier alphabet, au XIV^e siècle avant Jésus-Christ, et qu'ont été découverts, entre autres, le verre et le métal.

Cette terre de rencontres et de commerce relève, comme la France, d'une histoire millénaire. Il n'est donc pas étonnant que notre pays ait ouvert, dès 1552, une agence consulaire à Alep. Et que, lorsqu'au XVII^e siècle le voyageur italien Pietro Della Valle visite Alep, il note que la prépondérance commerciale de la cité appartient à la France. On évalue alors à six millions « or » le chiffre d'affaires réalisé par nos compatriotes. Ce capital, il faut le faire fructifier. Entre autres raisons, pour son apport à la francophonie d'aujourd'hui!

Dès le début de l'époque « moderne », certains écrivains français ont laissé des témoignages passionnants sur la Syrie. Ainsi Volney, et sa relation d'un *Voyage en Syrie et en Égypte*. Ou Nerval, dans son *Voyage en Orient* (1851). Puis Barrès, dans son *Enquête au pays du Levant* (1923).

Aujourd'hui, de grandes figures culturelles font briller la Syrie, comme le poète Adonis, et Myriam Antaki, romancière qui sert la langue française avec un vif talent. Ou encore l'écrivain Abdel-Salam Al-Ujayli, qui a su mieux faire connaître sa société dans son livre *Damas téléphérique*. Autre grande plume, la courageuse Hanan Kassar-Hassan, professeur de littérature française à l'université de Damas.

Certes, la Syrie a été souvent envahie, dépecée ou trahie, entre autres par les Occidentaux. Anglais et Français ne tinrent pas toujours leurs promesses et, pour diverses raisons, affaiblirent le pays.

Pourtant, aujourd'hui encore, la francophilie y est forte, la Syrie s'affirmant même au Proche-Orient comme l'un des bastions de la francophonie. Quel bilan peut-on en dresser aujourd'hui ?

Au temps du Mandat (1920-1945), 300 élèves suivaient les cours de la Mission laïque française ; ils sont plus de 3 000 en 2004. L'École française de Damas (liée à l'ambassade) accueille près de 400 élèves. Avec un peu



plus de 1 600 professeurs de français, la situation est donc plus que positive, d'autant que Paris a récemment multiplié les accords de coopération culturelle, scientifique et économique avec Damas. La visite du Centre culturel français de la capitale syrienne permet de constater l'intérêt que l'on porte à notre langue. Dans cet immeuble moderne, 5 000 étudiants suivent chaque année de nombreux cours en français. Précisons encore que, dans le cadre universitaire, les facultés de lettres accueillent environ 3 700 étudiants en français. Enfin, 85 professeurs utilisent le français comme langue de spécialisation sur les 350 titulaires d'une chaire à l'université d'Alep.

Par ailleurs, 3 000 étudiants syriens viennent chaque année poursuivre leurs études en France. Certains sont boursiers du gouvernement français ; d'autres bénéficient de l'appui financier de leur gouvernement ; d'autres encore viennent à leurs propres frais, ce qui prouve « leur vif désir » de France. Notons encore que plus de 300 professeurs d'université venus de Syrie étudient dans les facultés françaises afin de se spécialiser dans des domaines de pointe.

Car les relations scientifiques de la Syrie avec notre pays sont importantes. D'une part, dans le secteur médical : selon les services de l'ambassade syrienne en France, 3 000 médecins français sont d'origine syrienne (sur les 60 praticiens de l'hôpital universitaire de pédiatrie de Damas, une quinzaine parlent français, à l'image du docteur Faysal Cha'Ban, endocrinologue de réputation internationale) ; d'autre part, dans les domaines de la coopération pétrolière, des énergies nouvelles, de l'agronomie désertique, de l'hydrologie et de l'agriculture.

L'informatique n'est pas moins concernée : dans la nouvelle faculté consacrée à l'informatique de pointe, créée en 1999 à l'université de Damas, de nombreux responsables syriens expriment le désir de resserrer les liens avec la France. Entre 20 % et 25 % des 1 000 étudiants de cette faculté de haute technique utilisent régulièrement le français, ce qui augure d'un bel avenir, sachant que 90 % de ses professeurs ont obtenu leurs diplômes en France.

Un autre domaine est aussi commun aux chercheurs et aux spécialistes des deux pays : l'architecture. Depuis longtemps, cette discipline fait l'objet d'une culture partagée entre spécialistes des deux côtés de la Méditerranée. Des cabinets franco-syriens existent, ont de nombreux projets et les réalisent. Les échanges sont nombreux entre les facultés d'architecture de Lyon, Versailles, Alep, Damas et Lattaquié. Compte tenu



des liens historiques et solides entre la Syrie et la France, le français demeure aussi la langue favorite de l'archéologie et de l'épigraphie.

Le développement du français en Syrie est également souhaité par le professeur Abbud Sarraj, doyen de la faculté de droit de l'université de Damas. Déjà, sur les 15 000 étudiants qui fréquentent les cours de cette faculté réputée, un tiers connaît la langue de Molière.

On l'a compris, la « francophonie syrienne » ne demande qu'à se fortifier et à se développer. Deux symboles méritent d'être cités : la Bibliothèque de l'Institut français de Damas (Ifead), institution unique pour tous les chercheurs, et l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient (Ifapo), dont le rayonnement est mondial. Il n'est que temps, aussi, de favoriser le développement des échanges entre médias. Déjà, quelques-uns ont parié sur la coopération franco-syrienne, comme RFI, qui coopère avec Ortas, et l'AFP avec Sana.

Au vu de ce bilan et de ces promesses, il n'est donc pas étonnant de constater que, sur les plans culturel, scientifique et technique, la France est devenue le premier partenaire bilatéral de la Syrie dans cette région du monde. Mais, sur le plan économique, il reste beaucoup à faire.

Axel MAUGEY



NDLR : Universitaire et écrivain, Axel Maugey fait régulièrement des conférences sur la francophonie dans de nombreux pays. Son dernier ouvrage s'intitule *Désirs francophones, désirs francophiles* (Lettres du Monde, 2004, 195 p., 20 €).

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

• ESPAGNE:

À Alicante s'est tenu, en février 2004, le premier congrès international d'étudiants de français, organisé pour des lycéens européens ayant choisi notre langue, afin de leur montrer qu'ils sont capables de communiquer en français sur des sujets sérieux. Dix nationalités étaient représentées. Une telle initiative devrait être subventionnée, nous écrit M^{me} Trees Aler, du lycée Montessori d'Amsterdam, qui nous donne l'adresse de l'organisatrice, M^{me} Ketty Alcazar : ketty29@iespana.es

• SUISSE :

- « Afriques : littératures, politiques et libertés », tel était le thème du 18° Salon du livre, de la presse et du multimédia de Genève (28 avril 2 mai), qui accueillait pour la première fois un pavillon du livre africain. L'AIF* y avait invité trois éditeurs d'Afrique (Bénin, Côte d'Ivoire et Maroc), qui ont participé à des conférences-débats et proposé leurs ouvrages sur le stand de l'Agence. La Tunisienne Faouzia Zouari, lauréate du prix des cinq continents de la Francophonie 2003, y a connu aussi un grand succès. Notez le site des littératures africaines : cifdi.francophonie.org/salon/index.htm
- Avec deux centres de formation professionnelle des Yvelines (le CFAMT* et le CPOA*), DEFY* a organisé un chantier d'été pour la rénovation d'une salle de français dans une école de la Bucovine (Roumanie) et a offert les fonds nécessaires à l'achat des matériaux et à l'équipement de matériel multimédia, vidéo, etc.

DEFY: 14, rue du Coteau, 28230 Épernon,

tél.: 02 37 83 59 39, mél.: rolrena@club-internet.fr,

site: http://perso.club-internet.fr/rolrena/

- L'Académie française vient de décerner son Grand Prix de la francophonie à Albert Memmi pour l'ensemble de son œuvre et la médaille de la francophonie à Henry Cuny, ambassadeur de France en Arménie, pour la création d'une université de langue française à Erevan et pour La Rotonde, sa publication mensuelle en français.
- Les actes du colloque international de Grenoble (4 juillet 2003), « La diversité linguistique dans l'Union européenne : chance ou handicap à l'heure des élargissements », ont été publiés dans Les Cahiers (n°17, 2004, 252 p., 30 €, ISBN 2-86561-277-5).
- Le Lexique anglais/français/grec des sports olympiques (en 2 volumes) et une brochure, intitulée Les 500 mots des sports paralympiques, ont été publiés par l'INSEP* (11, avenue du Tremblay, 75012 Paris, 2004, 594 et 624 p.)
- M. Serge Adda, président de TV5, et M^{me} Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'AUF*, ont signé un accord de partenariat grâce auquel, pour compléter leur formation, des milliers d'enfants cambodgiens, vietnamiens et moldaves de classes bilingues auront accès au dispositif multimédia « Apprendre et enseigner avec TV5 ». (*Lettre* de l'AUF, n°14.)
- En Bulgarie, il existe 59 lycées bilingues et près de 2 500 Bulgares font actuellement leurs études universitaires en France. Ainsi, la francophonie bulgare se maintient-elle à un bon niveau qualitatif malgré la crise générale du système éducatif et la perte des positions géostratégiques du français.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● Les 15, 17 et 18 juin, l'AUF* a inauguré trois campus numériques francophones à Phnom Penh (Cambodge), Hô Chi Minh-Ville (Viêt Nam) et Vientiane (Laos). (Lettre de l'AUF, n°15.)

• BELGIQUE:

- Le président de l'Alliance française de Bruxelles-Europe, **Jean-Pierre de Launoit**, membre de DLF, a été nommé président de l'Alliance française, « *institution qui compte 1 070 postes installés dans 130 pays et 400 000 étudiants* ». (Le Point, 8 juillet 2004.)
- Le lycée français d'Anvers, membre de DLF, vient d'enregistrer 100 % de réussite aux brevet et baccalauréat 2004.
- La belle revue *W*+*B* (juin 2004) signale la 3^e édition d'*Une Éthique pour la francophonie*. *Questions de politique linguistique*, de Raymond Renard (Didier-Érudition, 1^{ère} éd. 2000, 357 p., 30 €).

Ouvrage disponible au CIPA, 22, place du Parc, B-7000 Mons (Belgique) ; ou à la librairie Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampois, 75004 Paris.

 « Quelle(s) langue(s) pour l'Europe des 25 ? » sera le thème de la table ronde du 22 octobre (10 h 30 à 12 h 30) à l'Accueil des Françaises, 53, rue Marie-Depage, 1180 Bruxelles. Intervenants: M. Hugo Beatens Beardsmore, de l'Académie royale; M^{me} Bénédicte Lapeyre, écrivain et professeur de français Commission européenne ; M. Michel Lefranc, directeur de l'Alliance française de Bruxelles-Europe ; S. Exc. José-Luis Rocha, ambassadeur de l'OIF* près l'Union européenne ; M^{me} Françoise Sabatelli, linguiste.

Inscriptions auprès de M^{me} Claire Goyer, administrateur de DLF : cl.goyer@skynet.be

● Jeux de langage, du 3 novembre au 3 décembre, de 13 h 30 à 17 h 30, à la Maison de la Francité, 18, rue Joseph-II, 1000 Bruxelles : à cette exposition interactive, « les visiteurs de tous âges peuvent essayer les jeux, taquiner l'ordinateur, faire des parties à plusieurs, obtenir des renseignements de toutes sortes ». L'entrée est gratuite.

Informations par téléphone au (02)219 49 33.

• GRÈCE:

- M. Hervé Bourges, témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques, va remettre un rapport à M. Abdou Diouf. Il semble satisfait des efforts entrepris par la mairie d'Athènes, dirigée par la très francophone Dora Bakoyannis, mais bien moins de la manière dont se sont déroulés les Jeux. Il note que « la charte olympique est violée en permanence », remarque que « seuls les Africains râlent » et regrette la passivité de la France, sans doute due à sa volonté d'organiser les Jeux à Paris en 2012. (Le Monde, 21 août.)
- M. Alain Lunzenfichter, premier viceprésident de l'Association internationale de la presse sportive, estime aussi qu'au CIO, comme dans la plupart des institutions internationales, la langue française est en danger. « Il faut avoir conscience, dit-il, que la défense d'une langue doit être menée sans relâche et au quotidien. » (Gazette de l'UPF*, n° 117.)
- La candidature de la Grèce à l'OIF* sera examinée lors du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement, qui se tiendra du 17 au 22 novembre à Ouagadougou.
- ◆ La langue française est en vogue parmi les habitants de la ville de Hangzhou, en

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

Chine. Plusieurs centaines d'amateurs se réunissent tous les week-ends et participent à des ateliers ayant pour thème l'histoire et la culture françaises. Il est envisagé de proposer l'enseignement du français aux petits Chinois de cette ville dès l'école primaire. (*Nouvelles de Flandre*, de l'APFF*, mai-juin 2004.)

• Du 19 au 23 juillet, au XI^e Congrès mondial de la FIPF* à Atlanta, plus de 1 300 participants et intervenants de 180 pays ont travaillé autour du thème « Le défi de la diversité ».

À l'issue de ce congrès, M. Dario Pagel (Brésil), président sortant, a été réélu. M^{me} Janina Zielinska (Pologne) et M. Jean-Pierre Cuq (France) ont été élus vice-présidents. La ville de Québec a été choisie pour le XII^e congrès mondial.

● La XXI^e Biennale de la langue française, dont le thème sera : « Quelle place pour la langue française en Europe ? », aura lieu à Bruxelles du 5 au 8 mai 2005. Une séance de travail et une soirée poétique se tiendront toutefois à Namur le 6 mai.

S'inscrire auprès de Gildas Ogée, secrétaire général de la Biennale de la langue française, 113, rue Galliéni, 78670 Villennes-sur-Seine, tél. : 01 39 75 81 81, téléc. : 01 39 75 90 25, courriel :

QUÉBEC :

– À Aymler, du 23 au 26 juin, Impératif français a célébré son 29° anniversaire et souligné 400 ans de présence française en Amérique.

Impératif français, CP 449, Aylmer (Québec) J9H 5E7, tél. et téléc. : (819) 684-8460, courriel : imperatif@imperatif-francais.org site : http://www.imperatif-francais.org

- Depuis 1992, l'OTTIAQ* organise des festivités à Montréal, Québec et dans l'Outaouais, à l'occasion de la Journée mondiale de la traduction (25 septembre), dont le thème est, cette année, « La traduction garante du multilinguisme et de la diversité culturelle ».
- À l'occasion de son 20° anniversaire, en mars 2005, l'**Alliance Champlain** prépare un livre intitulé *Le français, une langue en mouvement*, et l'émission d'un timbre-poste sur la francophonie dans le Pacifique.

Alliance Champlain, 1, rue de Salonique, BP 8133, 98807 Nouméa cedex (Nouvelle-Calédonie), tél. et téléc. : 687 24 11 59 – 687.41 74 76.

courriel: champlain@offratel.nc site: http://alliance-champlain.asso.nc

Françoise MERLE

^{*} AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

^{*} APFA : Actions pour promouvoir le français des affaires

^{*} APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

^{*} AUF : Agence universitaire de la Francophonie

^{*} CPOA: Centre de formation d'apprentis du bâtiment d'Orcemont

^{*} CFAMT : Centre de formation d'apprentis des métiers du transport

^{*} DEFY : Développement de l'entraide francophone yvelinoise

^{*} FIPF : Fédération internationale des professeurs de français

^{*} INSEP : Institut national du sport et de l'éducation physique

^{*} OIF: Organisation internationale de la Francophonie

^{*} OTTIAQ : Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

^{*} UPF: Union internationale de la presse francophone



LES LANGUES DE L'EUROPE

DONT ACTE

Comme beaucoup d'entre nous, Marc Favre d'Échallens, président de la section Paris et Île-de-France, a lu avec stupeur dans un article du Monde (18 avril 2004) : « Le cabinet de Pascal Lamy, qui travaillait en français, utilisera désormais l'anglais, la commissaire qu'il est censé chaperonner, la Polonaise Danuta Hübner, ne maîtrisant pas la langue de Molière. »

Or, cette affirmation contredisait la volonté affichée par le commissaire européen de ne pas renoncer à la langue française ni au multilinguisme au profit de l'anglais (voir *DLF*, n° 211, p. 16). Notre administrateur a donc écrit aussitôt à Pascal Lamy pour lui demander quelle est « la langue de travail de [son] cabinet, et plus généralement [sa] position sur la place du français dans l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, date de l'élargissement ». Nous publions la réponse de celui-ci.

Monsieur le Président.

Merci pour votre courriel. Je vous rassure : la langue de travail à mon cabinet est bien le français. Et, dans les échanges quotidiens que nous avons avec le cabinet de Danuta Hübner, nouvelle commissaire polonaise, le français est la langue le plus couramment utilisée, de part et d'autre. Ce qui montre à la fois que l'utilisation de notre langue dépasse les frontières linguistiques..., que Le Monde n'est pas toujours parfaitement informé et que je suis un militant déterminé du multilinguisme dans les institutions européennes.

Cordialement.

Pascal LAMY

À titre de promotion :

chaque auteur ou adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.



M. Abdou Diouf, ex-président du Sénégal, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a rencontré le 12 juillet les ministres des Affaires étrangères de treize pays d'Europe, membres de la Francophonie ou qui souhaitent le devenir, soit : Belgique, Bulgarie, France, Luxembourg, Roumanie (déjà membres), Autriche, Grèce, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

Cette réunion avait pour thème la diversité linguistique et culturelle et, plus spécialement, la place qu'occupe la langue française au sein des institutions européennes.

Dans son discours d'introduction, le secrétaire général appelait l'attention sur « le déclin du plurilinguisme et le recul de la pratique du français dans les institutions de l'UE ». Il faisait remarquer que, selon les observations des experts, « les élargissements successifs ont mécaniquement affaibli le plurilinguisme ».

Les participants se sont entendus pour mettre au point un plan d'action commun permettant de remédier efficacement et rapidement à la situation.

M. Abdou Diouf a souligné que la préservation de la diversité linguistique et culturelle revêt une importance primordiale, non seulement pour l'avenir de l'Europe, mais aussi à une échelle mondiale : « Ce que l'Europe réussira dans ce domaine, ce qu'elle saura inventer et imposer sera un modèle de référence mondial. Le monde entier, et les pays du Sud, attendent beaucoup de l'exemple européen et savent bien que leur avenir culturel et linguistique dépendra aussi de ce modèle européen ».

Plusieurs résolutions ont été adoptées ; entre autres décisions :

- maintenir et faire respecter dans les institutions européennes le principe du plurilinguisme ;
- s'opposer à toutes les décisions, à toutes les tentatives de réforme tendant à remettre en question ce principe ;
- insister auprès des diplomates, des fonctionnaires, des experts, pour qu'ils s'expriment dans leur langue maternelle ou, à défaut, en français, langue internationale, comme il est mentionné dans les conditions d'adhésion à la Francophonie;
- protester officiellement quand les institutions ne proposent pas de traduction, y compris sur les sites internet.
- M. Abdou Diouf a été prié par les treize ministres présents de surveiller, dans l'esprit du multilinguisme, l'emploi de la langue française au sein des



institutions européennes. Ils ont également émis le vœu qu'il veuille bien les tenir informés de la manière dont la situation évoluera.

Par l'entremise de l'Agence intergouvernementale, et en collaboration avec le Luxembourg, la Communauté française de Belgique et la France, la Francophonie avait établi en 2002 un « plan d'action pour le français au sein de l'Union européenne ». Il prône, entre autres mesures, un élargissement de la concertation, la sensibilisation, la création de nouveaux instruments favorisant la promotion linguistique, notamment dans le domaine de l'édition et dans celui de l'informatique. La mise en pratique de ce plan deviendra l'une des priorités de l'OIF dans un avenir immédiat. Le secrétaire de l'OIF a invité les treize ministres à travailler à sa consolidation, et à exploiter au maximum les possibilités qu'il leur offre afin de préserver le multilinguisme et de favoriser l'usage de la langue française.

Jacques PÉPIN

NDLA: Informations issues d'un communiqué de l'Agence Europe (Bruxelles, 12 juillet 2004).

BREVETS EUROPÉENS

À la suite de la lettre que nous avons adressée par l'internet, le 8 juillet, à tous les parlementaires, le sénateur Yvan Renar a posé une question écrite à M. Xavier Darcos, ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, pour rappeler au gouvernement qu'il serait dangereux de ratifier le protocole de Londres. Nous publions les dernières lignes de cette question.

Pour rappel, ce dernier [le protocole de Londres] propose que la partie descriptive d'un brevet ne soit plus dorénavant rédigée qu'en une des trois langues – allemand, anglais ou français – pour que ce brevet soit validé dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. La ratification de ce protocole signifierait qu'à très court terme tous les brevets seraient rédigés en anglais, au profit des grands pays anglo-saxons ou pratiquant cette langue au quotidien. À l'inverse des arguments avancés, une telle décision handicaperait fortement les petites et moyennes entreprises françaises. Aussi, il lui demande de lui indiquer ses intentions en la matière, souhaitant que le gouvernement ne s'engage pas dans cette voie qui marquerait un nouveau recul de la langue française et du droit français.

LE FRANÇAIS EN FRANCE

MOTS EN PÉRIL

ÉBOURIFFÉ adj. au sens figuré de « troublé, agité ».

« Mon pauvre Damilaville est tout ébouriffé de la crainte de... » (Voltaire.)

ÉMERILLONNÉ adj. (de *émerillon*, « petit faucon », à cause de la vue perçante de l'oiseau). Dont le regard est vif, éveillé.

« Vous voilà bien émerillonnée, mademoiselle Geneviève, lui dis-je en la voyant. » (Marivaux.)

ENCOIFFER (S') v. S'enticher.

« Si on y songe trop, on s'entête et on s'encoiffe. » (Pascal.)

ENDÉMENÉ adj. Qui se démène, excité.

« Cette fleur d'âge-là, ordinairement s'épargne bien peu et est fort chatouilleuse et endémenée à prendre tous les plaisirs. » (Amyot.)

ENDÊVER v. (de l'ancien français *derver*, *desver*, « être fou, devenir fou » ; d'origine incertaine). Éprouver une vive contrariété, enrager.

« La bonne servante Perrine, qui était si bonne fille et que les enfants de chœur faisaient tant endêver... » (Rousseau.)

ENDOSSE n. f. (déverbal d'*endosser*). Toute la peine, toute la responsabilité de quelque chose.

- « Corbinelli en avait l'endosse. » (M^{me} de Sévigné.)
- « Ce n'est pas sur moi qu'il en faut jeter l'endosse. » (Marivaux.)

ENQUINAUDER v. Rendre quinaud, enjôler, tromper.

« Elle avait été si honnête et si polie que je fus enquinaudé. » (Voltaire.)

ENVIEILLI, IE p. p. Devenu vieux.

- « Une haine envieillie en un cœur déloyal. » (Tristan L'Hermite.)
- « La dureté du cœur et l'erreur envieillie. » (La Fontaine.)

ENVIEILLIR (S') v. Devenir vieux.

« Mon âge, avant le temps, par mes maux s'envieillit. » (Régnier.)

ÉVAGATION n. f. (du latin *evagari*, « s'égarer, s'écarter »). Disposition qui fait que l'esprit se détache de l'objet auquel il devrait se fixer.

« Mon indifférence ne se fait que trop connaître dans toute ma conduite [...], dans les évagations de mon esprit, dans mes tiédeurs, mes lâchetés... » (Bourdaloue.)

Jean TRIBOUILLARD

ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX*

ENTREPRISE EN LIGNE (pour *virtual corporation*) : Entreprise dont l'organisation est entièrement fondée sur l'utilisation des nouvelles techniques de l'information et de la communication.

FINALITÉ D'ENTREPRISE (pour *corporate purpose*) : But assigné aux activités d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises.

GRAPPE D'ENTREPRISES. Forme abrégée : **GRAPPE** (pour *business cluster*, *cluster*, *cluster of firms*) : Regroupement de petites entreprises à l'échelon local.

LISTE RESTREINTE (pour *short list*) : Liste des candidats retenus après une présélection.

MATERNAGE (pour *nursing*) : Technique de fidélisation du client consistant à l'entourer d'attentions et de prévenances.

MENTOR (pour *coach*) : Cadre chargé d'améliorer les compétences et la réussite professionnelle d'un individu ou d'une équipe.

MENTORAT (pour *coaching*) : Activité du mentor.

PRIME À LA RÉPONSE (pour *early bird*) : Technique de promotion des ventes consistant à offrir un avantage au consommateur s'il achète dans un court délai.

VEILLE AUTOMATIQUE (pour *sigint*, *signal intelligence*) : Collecte et traitement de l'information par des moyens exclusivement électroniques.

VEILLE HUMAINE (pour *humint*, *human intelligence*) : Collecte et traitement de l'information effectués directement par l'homme.

AGROALIMENTAIRE (pour *agri-food* [*industry*, *sector*, *system*...] (EU) : *agro-food* [*industry*, *sector*, *system*...] (GB) : *food and agriculture* [industry]) : Qualifie l'ensemble des activités de transformation des produits alimentaires.

Note: L'usage du terme agroalimentaire comme substantif masculin est attesté.

RÉEXAMEN (pour *reperformance*) : Vérification de la correcte application des procédures de contrôle.

^{*} Extraits des « Vocabulaire de l'économie et des finances » et « Vocabulaire de l'agriculture », adoptés par la Commission générale de terminologie, et publiés au *Journal officiel*, l'un, le 26 mars 2004, l'autre, le 12 juin 2004, consultables sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française : http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/ Nous laissons aux spécialistes le soin de consulter le « Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire », publié au *Journal officiel*, le 16 juin 2004.

RÉSIDANTS ?



On m'a plusieurs fois interrogé à propos du mot *résidant*, avec un *a*, qui figure sur les notes apposées dans les parties communes des habitations collectives, et qui intrigue bien des gens : « Les résidants sont priés... sont informés... ». Voici ma réponse :

Résidant est le participe présent du verbe *résider* : *les Français résidant*

hors de France, les personnes résidant (qui résident) dans le département (la ville, la région). Par extension, il est parfois utilisé en fonction d'adjectif, et peut alors prendre l'accord : la commune où elle fut résidante, les membres résidants d'une académie, d'une société savante (ceux qui habitent dans la localité où se tiennent les réunions).

Le nom commun s'écrit avec un *e* : **résident.** Il désigne un haut fonctionnaire détaché auprès d'un gouvernement étranger : *ministre résident* (avec deux substantifs en apposition, comme dans *député maire*). Sous le régime colonial, il s'appliquait à ceux qui étaient en poste dans des pays sous protectorat, délégués par le gouvernement auprès du souverain de l'un de ces pays : *le résident général au Maroc*. Ce mot contient essentiellement une notion de territorialité, la référence à un pays, une nationalité. On parle des *résidents français* (les Français de souche vivant sur le territoire national) et des *résidents étrangers* (personnes de nationalité étrangère qui vivent en France de manière permanente). On appelle *non-résidents* des Français établis à l'étranger.

Le nom de **résident** ne devrait donc jamais être attribué aux occupants d'un immeuble, d'une cité, d'un groupe d'habitations, et a fortiori avec un *a*, ce qui cumule une faute d'orthographe avec une impropriété. On peut écrire : *Mesdames et Messieurs les locataires...*, si des locataires et propriétaires cohabitent : *Les occupants de l'immeuble...* et l'on peut tout simplement reprendre la deuxième personne du pluriel : *Mesdames, Messieurs, nous vous informons – nous vous prions...*

Jacques PÉPIN

PLUIES NORMANDES

La langue normande a largement contribué à la formation de la langue française et, du fait de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, également de la langue anglaise. Initialement, le fond de la population était gallo-romain et, venus de Norvège et du Danemark, les Vikings ont fortement imposé leur marque. À partir de ces deux sources principales, le langage normand a conduit à des patois, différents d'une contrée à une autre. La langue française s'est enrichie d'expressions souvent savoureuses, malheureusement en voie de disparition – les dégâts de la télévision sont évidents dans ce domaine du fait d'une uniformisation du parler et de l'appauvrissement du vocabulaire.

Comme l'eau de la pluie est un des facteurs de la production laitière, on se plaît à en souligner les bienfaits « Encore la pluie ! – Mais ce sont des pièces de cent sous qui tombent ! », répondait l'aïeule. L'un de nous se souvient en effet de la façon choisie dont s'exprimait sa mère (1878-1959), habitant la région du pays d'Auge arrosée par la Touque. Voici ce vocabulaire précis. Il bruine : le brouillard arrive. Il pleuvote : tombent quelques gouttes. Il crachine : le temps est bien « pris », devient irrégulier avec des éclaircies. Ça tombe (dru) : il est grand temps de se mettre à l'abri, sous un porche, un arbre... Ça verse ! Ce n'est pas le moment de mettre le nez dehors ! Mais ça n'est peut-être qu'une ondée (10-15 minutes, pas plus), car ça va se lever avec la marée ! C'est noir, mais ça s'en va sur Pont l'vêque ! (Pont-l'Évêque, c'est-à-dire vers le sud).

Sur la mer, un *grain noir* est dangereux pour les voiliers, car le vent se mettra à forcir brutalement. Tout dépend du vent : s'il vient de l'*ouai*, du *norouai* ou du *surouai*, la pluie est attendue, tandis que le beau temps s'accorde aux vents de *nordai* et de *sudai*.

Allons à Deauville et regardons vers Le Havre (à 13 kilomètres). Si on le voit bien, c'est signe de pluie (les particules en suspension dans l'air en ont

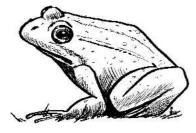
été chassées par les gouttes d'eau). Si on ne peut distinguer ni la ville, ni le port, c'est signe de beau temps (brume de chaleur)! À ce propos, rappelons la réflexion désabusée de Tristan Bernard : « On voit Le Havre, c'est qu'il va pleuvoir. On ne voit pas Le Havre, c'est qu'il pleut! »

L'eau est souvent cause d'humidité dans les maisons, voire de moisissures. « *Ça sent le muc* », et sur les confitures apparaît le *chani*.

La pluie avait largement inspiré les habitants de Guernesey qui, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, avaient conservé vivant un vieux parler normand authentique. Comme à Jersey, il ne fallait pas dire qu'on parlait français : pour les habitants, c'était du normand ancestral. Or, c'est un des fondements vénérables qui ont contribué à la création du français actuel.

Dans les îles Anglo-Normandes, la *brousse* était simplement une bonne pluie bienfaisante « *Y'a de la brousse*, *mille brins à la pousse* », selon un dicton campagnard. On parlait aussi de *broussin*, de *blâse*, de *buhan*, de *breune purante* enfin, pour un brouillard se condensant en pluie.

Dans de vieux textes, plusieurs expressions mériteraient peut-être une étude critique. Avant le *crachin*, le temps peut bien devenir *mucre*, imprégnant tout d'une humidité déplaisante. *Avriller* qualifie un moment à la fois doux et humide. Quand le crachin est faible, on dit qu'il *brouollache* ou qu'il *broussenne*. En revanche, s'il s'intensifie, il *brouillasse* ou *brouasse*. À la fin du XII^e siècle, on avait *broeine* (bruine) et, deux cents ans après, on parlait de *broe* et *broue* pour désigner un brouillard intense, donc blanc. Dans le vocabulaire actuel de l'équitation, on a gardé *broue*, pour l'écume apparaissant à la bouche du cheval et aussi pour la sueur écumeuse résultant d'une course vigoureuse, écume que l'on se doit, en priorité, d'éliminer dès l'arrivée à l'étape.



Parmi les expressions savoureuses de ce français patoisant, relevons, pour de petites averses sans conséquences, ces *pissies* de *ranne* (rainette), de *cat* (un pipi de chat)... Il peut *pleuvinaer*, *plouvotaer*, *pleuvachi*, *boucailli* quand la pluie, bien que faible, commence à

gêner. On parle d'eune puchie (entre la pluie et la simple averse), d'une ondaée ou tapaée, quand la précipitation est passagère, d'eune harée, si elle s'intensifie ; eune gêlaée est évidemment une chute de grêle. Le mot lâchie convient quand le vent s'en mêle, et on déplore l'achanaée ou affilas d'iâo (eau), le summum de la pluie! Il verse, ça tumbe à crase, coume la mé!

De nos jours, on entend dire que l'eau tombe à *siâotaées*, à *pelaes*, à *câodrounées* – soit à seaux, à pelles, à pleins chaudrons... *L'abât d'iâo* vous trempera jusqu'aux os et, si la terre ne peut plus absorber, c'est une *assoume d'iâo*. En revanche, *ripleure* est une expression plaisante : le soleil rit et pleure à la fois!

À la fin de l'averse, survient souvent un arc-en-ciel, une ardaillance (arc d'alliance). On entend dire ainsi « L'ardaillance du matin fait la mare au ch'min », soit, dans ces îles bilingues, the morning rainbow makes puddles on the highway. Et « L'ardaillance du saër est belle à vei » (the evening rainbow is beautiful to behold : a sign of fine weather to come).

Les actuels présentateurs de nouvelles météorologiques disposent-ils d'un vocabulaire aussi riche ?

Remarques linguistiques*

Bruine. Apparu vers 1150, à partir de *broine*, et possédant deux sens : « brume » et également « gelée blanche ». L'origine est le latin *pruina*, « gelée blanche », qui a laissé *pruine* pour cette légère couche cireuse qui recouvre les fruits (prune, brugnon). La transformation s'est faite sous l'influence de *bruma*. La rareté de ce mot en ancien français et dans les parlers ruraux fait supposer aux spécialistes une relation à *bruma* (avec un *u* long), dont le sens mérite attention : c'est le jour du solstice d'hiver, d'où *hiver*. L'origine étymologique est probablement le superlatif féminin d'un ancien *brevis*, « bref », pour qualifier la brièveté de la nuit. *Bruma* persiste en italien, espagnol et portugais. Fabre d'Églantine en a tiré *brumaire*, en 1793. La langue française s'est enrichie de plusieurs termes dérivés : *embrumer* (vers 1500), *brumeux* (1787), *brumasser* (1863). Déverbal du verbe *embrumâ*, « bruiner », proche d'*embrumer*, s'était créé *anbrun* au XVIe siècle, devenu *embrun* (1863).

Brouillard fut lancé en français par Charles d'Orléans (XIV^e s.), par simple changement du suffixe de *brouillas* (XIII^e s.). *Brouillasser* (1624) et *brouillasse* (1863) en dérivent.

^{*} Cette brève quête linguistique s'appuie sur une publication de *Maisons rustiques* (n° 65, juin-juillet 2001) et sur les émissions du site internet de l'association Magène : http://magène.chez.tiscali.fr/dalarun.html

Béda vient de *bédache* (déformation de *bedaine*). **Pleuvoir à béda**, c'est comme si un gros ventre se déversait. Parmi les instruments de musique ancestraux, la *bedondaine* était, au milieu du XIX^e siècle, une cornemuse à grosse poche.

Brouiller (1219) est issu du verbe gallo-roman *brodicare* lié à la racine germanique *brod* pour « bouillon », que l'on retrouve dans le bas latin *brodium*, le *brodo* italien (depuis le XIII^e s.) et l'anglais *broth*. On avait aussi *brouée* (1314) au sens de « brouillard ». L'habitude culinaire du bouillon et de la soupe était passée du monde germanique à celui des Romains à l'époque impériale (sources : Bloch et Wartburg ; Alain Rey).

Prononcé *muc*, **mucre** est adjectif et substantif, utilisé pour désigner l'humidité de fond, le moisi, qui apparaît par exemple sur les papiers muraux dans une maison non aérée. L'origine semble être le scandinave *mygia* qui se rapproche du grec *mucês*, « champignon », donnant *mucor* en latin. On parle aussi de *chani* pour la moisissure blanche qui envahit des confitures (*Mucor mucedo*, en particulier).

Pluie. Le latin populaire avait *ploia* depuis *plovere*, « pleuvoir », depuis le classique *pluvia*. L'italien a *pioggia* et l'espagnol *lluvia*. **Parapluie** apparut au XVII^e siècle. Dans le dictionnaire de Richelet (1680), on lit : « *Quelques dames commencent à dire ce mot, mais on ne le peut dire qu'en riant, et c'est ce qu'on appelle un parasol. »*

Ondée. Le latin *unda*, « eau agitée, onde, vague », a engendré *onda* en italien et en espagnol, et, en français (au XII^e s.), **ondée**, **ondoyer** et **ondoiement**, en termes religieux, enfin **ondine** – on pense à Giraudoux.

Trapinaée: grande quantité contenue dans un grand et gros panier d'osier à deux anses, le *trapin* – ce mot francique est rapproché de **trappe**, signifiant d'abord « piège », puis « ouverture dans le plancher ». L'origine pourrait être l'ancien haut-allemand *trapo*, « piège », ressemblant au bas-latin *trappa*. Sans rapport avec l'autre Trappe, d'origine normande, nom propre devenu la dénomination générale des couvents de l'ordre religieux de la Trappe, dont la maison-mère était à la Trappe près de Mortagne, *trapan* signifiant « degré » dans le patois du Perche.

Dans le but d'enrichir le vocabulaire français, nous suggérons, en adoptant une orthographe normalisée, de soutenir voire de lancer l'emploi de mots tels que : bruine, pleuvoter, crachin, verse et averse, ondée, grain noir, muc, chani. brousse et broussin, brouasser, brouillasser, broussenner, broue, blâse, buhan, breune purante, mucre, avriller, pisse de rainette ou de cat, pleuviner, plouvoter, pleuvasser, boucaillir, puchie, ondée ou tapée, harée, gelée, lâchie, acharnée ou affilée d'eau, tomber à crase comme la mer! Et pourquoi pas ce joli ardaillance, à connotation biblique et égyptienne?

Marie-Claire MALVY, Jean DRÉANO et Pierre DELAVEAU

BUREAU

C'est un mot aux multiples significations, depuis le meuble sur lequel on écrit, en passant par la pièce dans laquelle il est installé, pour aller jusqu'à celle dans laquelle on trouve des personnes chargées de diverses tâches, ou qui se consacrent au service du public. Ainsi, le *bureau* peut être *administratif* ou *commercial*, sans oublier l'importance du *bureau de vote*.

Quant au meuble lui-même, d'abord table de chêne ou d'acajou, il est de

nos jours souvent métallique. Pour le style, on parle de *bureau Louis XVI* ou *Empire*. La forme fait parler de *bureau plat*, ou à cylindre ou à dos d'âne. Je n'oublierai pas de citer le *bureau ministre*.

Le mot *bureau* désignait à l'origine une étoffe de laine brune, une étoffe de bure servant, entre autres, à confectionner des tapis sur lesquels on faisait les comptes, et que l'on mettait aussi sur une table de travail à laquelle il donna son nom.



Quant à la *couleur bureau*, ce fut longtemps la couleur du revêtement de la table et non celle du meuble lui-même.

Jean-Marie DUBOIS de MONTREYNAUD

QUE D'AVATARS!

Né en Inde, *avatara* est un mot de la langue sacrée, le sanskrit. Il est formé d'*ava*, préfixe équivalent du grec *apo*, « vers le bas », et du radical *tar* (ou *tri*), connu dans les langues aryennes pour exprimer le « passage ». Le sens propre du mot *avatara* est « descente ». Dans la religion hindoue, l'*avatar* est la « descente d'un dieu sur la terre ». Un *avatar* n'est donc pas une « mésaventure », comme nous l'entendons dire aujourd'hui, mais un événement heureux et bénéfique.

C'est par le mot *avatar* qu'on désigne chacune des incarnations successives de Vishnou, ce dieu bienveillant qui vient sur terre pour aider l'humanité.



On cite de lui dix formes visibles : poisson ramenant du fond de la mer les Veda, les livres sacrés de la connaissance ; tortue pour soutenir sur sa carapace la Terre, etc. ; jusqu'à Krishna, neuvième avatar, venu détruire les ennemis des dieux. On attend le dixième avatar. Ce sera, dit-on, un cheval blanc ailé ; il rendra au monde sa pureté primitive, il détruira de son sabot le vice et le mal.

Les incarnations successives de Vishnou ont pu être interprétées dans l'Antiquité comme des « transformations ». Pythagore reprit cette idée et l'adapta pour faire une doctrine fameuse : la métempsycose.

Partant du principe que l'âme est éternelle, lorsqu'un corps périt, son âme passe immédiatement dans un autre corps. C'est la forme philosophique d'un avatar, dont le sens s'est élargi, au xve siècle, à l'idée de « métamorphose », par référence aux mythes de l'Antiquité gréco-romaine, dont les plus connus ont été décrits par Ovide. Peut-être influencé par ce nouveau sens du mot, Théophile Gautier, en 1832, publia un roman extravagant dont le titre était précisément : Avatar*. C'est un roman d'amour qui finit mal après transfert et permutation de deux âmes : l'âme d'un certain Octave de Saville et l'âme du mari de la comtesse Labinska, une « merveille de beauté » dont Octave était amoureux fou. Cette permutation, qui devait donner à Octave toute facilité pour approcher « l'objet de ses désirs » fut, en fait, une tragique mésaventure. Doit-on voir, dans cette malheureuse histoire, le sens actuel (fin XIXe siècle) de « vicissitude », « déconvenue », « mésaventure » donné abusivement au mot avatar ? Certains prétendent

que cette modification du sens s'est faite sous l'influence de mots comme *aventure* ou *avanie*. Quoi qu'il en soit, il serait bien désobligeant d'assimiler la « descente d'un dieu sur la terre » à une... tuile qui tombe du ciel !

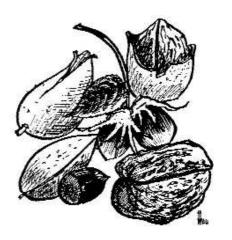
Jacques MOULINIER

Section de Bordeaux

* NDLR : Le texte d'Avatar se trouve sur l'internet : www.pitbook.com/textes/pdf/avatar.pdf

NOUGAT

C'est un mot d'origine provençale, correspondant non à une invention, mais à une recette provençale à base de noix. *Noix* se disait *noga*, dans la Provincia Romana, d'une racine latine classique *nux*, qui désignait tout fruit à amande. C'est ainsi qu'existaient la noix de coudrier, la noix de coco, la noix de cajou, la noix de muscade, voire la *nux vomica*.



Dès le XII^e siècle, le sens de *noix* s'est restreint au fruit du noyer. Toute la famille indo-européenne use de cette racine ; ainsi *nut* en anglais, *Nuss* en allemand, *nuez* en espagnol.

Seul le russe propose un mot différent, à savoir *arek*, qui vient d'une racine dravidienne, et que vous trouverez sur tous les marchés de Goa et que les Portugais rapportèrent en Europe. Nous disons d'ailleurs en français *noix d'arec* pour désigner ce fruit du palmier indien.

Trois mille ans avant notre ère, le nougat existait en Mésopotamie mais sous un autre nom. Ce sont les Phéniciens qui l'apportèrent à Marseille, il y a 2 600 ans. Il a remonté le Rhône jusqu'au fief des seigneurs Adhémar de Monteil (Monteil Adhemar — Montélimar).

Lorsque Olivier de Serres lança, vers 1585, la culture des amandiers dans la région, les confiseurs remplacèrent les noix par des amandes. Et c'est ainsi que, si cette friandise contient 30 % d'amandes mondées et 25 % de miel de garrigue, elle a droit à l'appellation « Nougat de Montélimar ».

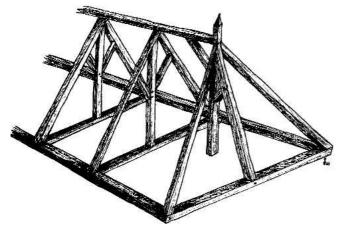
Bernie de TOURS

NE CONFONDONS PAS...

La confusion entre *ébéniste* et *menuisier* est très fréquente dès qu'on s'adresse à l'artisan du bois. Il est vrai que dans un deuxième temps on se pardonne d'avoir pris l'ébéniste pour un menuisier tant la différence est mince.

À l'origine, le **menuisier** est celui qui travaille le bois « menu ». **Menuiser** (du latin populaire *minutiare*) signifie « rendre menu ». Ce mot était employé au XVIII^e siècle pour d'autres métiers (par ex. : *menuisier en étain*). Viollet Le Duc propose une étymologie qui semble peu probable : *man huissier*. Mais *man* est d'origine anglo-saxonne et *huissier* en vieux français est celui qui fabrique des portes et des fenêtres.

Au Moyen Âge, le travail du bois était effectué par le **charpentier** (lat. *carpentarius*, « carrossier »). Les charpentiers se divisaient en deux spécialités :



- les charpentiers de grande cognée
 s'occupaient de tout ce qui est en bois dans le bâtiment : charpentes, planchers, colombages, etc.;
- l'aménagement intérieur était confié au **charpentier de petite cognée**, soit les lambris, les portes, les croisées. Mais ces derniers, qui travaillaient « menu », fabriquaient également des coffres, des huches. On les appelait *huchiers* (XII^e s.).

Au xv^e siècle, l'outillage se perfectionne, les techniques de fabrication deviennent plus raffinées et les menuisiers forment une corporation distincte de celle des charpentiers. Les menuisiers continuent d'aménager l'intérieur des habitations et se consacrent davantage à la fabrication des meubles. Du fait d'un mode de vie plus sédentaire, ces derniers commencent à se diversifier. En plus du coffre, nous trouvons des armoires, des sièges, des lutrins, des buffets, des dressoirs, etc.

À cette époque est pratiquée en Italie une technique, héritée de traditions remontant à l'Antiquité, qui consiste à incruster des lamelles de bois précieux sur une essence de nature plus grossière. Cette technique appelée *intarsia*, déjà en usage sous l'Empire romain, préfigure la **marqueterie**. Elle avait évolué jusqu'à permettre de recouvrir entièrement la surface du meuble de feuilles de bois colorées par teinture et découpées géométriquement ou suivant un dessin figuratif.



Sous Louis XII et François I^{er}, les guerres d'Italie font connaître ces procédés en France, et l'importation d'essences exotiques du Nouveau Monde favorise leur développement. Certains menuisiers se spécialisent dans cette délicate opération et, comme le bois le plus utilisé est alors l'ébène, on les appelle **menuisiers en ébène**, d'où **ébénistes**.

Au XVII^e siècle, menuisiers et ébénistes font partie de la même corporation. Toutefois, les statuts corporatifs de 1645, bien que régissant et englobant les deux professions, les distinguent. Cette distinction est confirmée sous Louis XV, en 1751, lors de la refonte des statuts de la Corporation des menuisiers-ébénistes.

Aujourd'hui, l'industrialisation a quelque peu brouillé ce distinguo. La menuiserie de bâtiment, mécanisée, produit en grande série des éléments normalisés et donc requiert une main-d'œuvre moins spécialisée. Il en va de même pour la fabrication des meubles, automatisée elle aussi, et qui fait d'ailleurs appel à des matériaux dérivés ou étrangers au bois (agglomérés, lamifiés, stratifiés.)

L'ébénisterie proprement dite est en déclin. Elle ne concerne plus que des artisans, dont la majorité se voue à la restauration d'ancien, et des entreprises de moyenne importance dont l'activité peut s'étendre de la menuiserie d'agencement à la fabrication de meubles sur mesure.

Telles sont les raisons pour lesquelles il y a ambiguïté entre le menuisier qui travaille le bois « massif » et l'ébéniste qui est censé utiliser le « placage ».

Philippe RUIZ

CANOPE ET CANAPÉ

Aujourd'hui, tout le monde ou presque a entendu parler des **canopes**, vases dans lesquels les Égyptiens plaçaient les viscères des morts. Ces vases tenaient leur nom d'une petite ville de la côte égyptienne, Kanobos ; elle se trouvait entre Alexandrie et Rosette et, pour la fin de l'histoire, il n'est pas inutile de savoir qu'elle était entourée de lagunes où pullulaient les moustiques.

En attendant la suite, partons en Grèce où l'on va justement rencontrer un moustique du nom de kônôps. Pour s'en protéger, les Grecs installaient un rideau ou un voile au-dessus et autour de leur lit et tout naturellement avaient appelé ce voile kônôpeion. Comme on ne connaît pas l'origine de ces deux mots grecs et qu'ils ne sont pas indo-européens, on pense que les Grecs les avaient empruntés aux Égyptiens, qui connaissaient déjà le lit à moustiquaire. Le latin a pris le dernier mot au grec pour en faire conopium et conopeum, que le vieux français a transformé en conopée, nom masculin, avec le sens de « voile, rideau » : « Entre les précieux conopées, entre les courtines dorées » (Rabelais). Au xvIIe siècle, le mot change d'orthographe et légèrement de sens ; il s'écrit canapé et désigne le lit et non plus le voile qui l'entoure. Les Anglais nous ont pris conopée pour faire canopy auquel ils n'ont gardé que le sens de « dais, baldaquin, ciel de lit ». Le vocabulaire de l'Église a lui aussi gardé le conopée, mais sans le modifier. avec le sens de « voile du tabernacle », sens encore actuel.

Il y a une dizaine d'années une expérience eut lieu en Amazonie. On tendit à la cime des arbres de vastes filets permettant aux chercheurs de se déplacer, voire de vivre à cette hauteur. Cette expérience avait pour but d'étudier la faune, en particulier les insectes, jamais explorée dans ces conditions. On décida de donner un nom à la cime de ces grands arbres et un mot, bien entendu anglais, fut choisi, *canopy*, traduit en français par la **canopée**, mot que l'on commence à trouver dans les dictionnaires.

Il est temps maintenant de retourner au début de notre histoire. Que viennent y faire les vases canopes dont on a vu qu'ils venaient de la ville de Kanobos ? Hérodote, dans ses récits, parle de Kanobos, qu'il écrit souvent *Kanopos*, et insiste sur le fait qu'il y a dans cette région beaucoup de mouches, moucherons et moustiques. Alors, puisque le mot grec

kônôps, qui désigne le moustique, n'a pas d'origine connue, pourquoi ne serait-il pas « cousin » (encore un moustique !) d'un mot égyptien qui aurait lui-même donné son nom à la ville de Kanobos et donc au vase canope ? Cette opinion n'est pas due à la seule imagination de l'auteur, elle a été sérieusement envisagée, mais non prouvée, par des linguistes distingués.

Philippe LASSERRE
Section de Bordeaux

À SAVOURER SANS MODÉRATION

Beaucoup d'entre vous, sans doute, apprécient une bonne **tarte à la crème**. Mais pourquoi en est-il fait mention dans *L'École des Femmes*? Arnolphe se réjouit à l'idée que dans le « jeu du corbillon », si l'on demande à la naïve Agnès « Qu'y met-on ? », elle répondra sottement : « Une tarte à la crème ». Depuis, cette expression représente une formule creuse et vaine, par laquelle on s'imagine avoir réponse à tout.

Comment s'y prend-on pour **noyer le poisson** ? S'agit-il de le plonger dans du bouillon ou de la sauce, avant de le consommer ? Ou bien, comme les pêcheurs, de le promener au bout de la ligne, la tête hors de l'eau, pour l'épuiser ? En tout cas, au figuré, cela consiste, lors d'une discussion, à décontenancer son interlocuteur en le « noyant » sous un flot d'arguments plus ou moins valables.

Avez-vous déjà mangé un fruit **mi-figue mi-raisin**? Quand elle concerne un discours, une personne, un accueil, l'expression désigne une ambiguïté, un mélange de satisfaction et de mécontentement, d'espoir et de déception, d'amabilité et d'ironie... Rappelons que figues et raisins secs font partie avec amandes et noisettes des « mendiants » servis en Provence au grand souper de Noël.*

Nicole VALLÉE

^{*} Picoré dans La Fin des haricots, de Colette Guillemard (Bartillat, 2002).

Les majuscules sont-elles capitales ?

Pardon pour le mauvais jeu de mots, messieurs les typographes, mais je voudrais attirer l'attention sur les excès auxquels donne lieu l'emploi des majuscules (appelées « capitales » dans les métiers graphiques). Dans un sens comme dans l'autre, ces excès ne font que dévaloriser le rôle aussi bien explicatif que décoratif de ces belles lettres, qui, en tant que lettrines, ont été l'objet de merveilleuses enluminures dans les manuscrits anciens et que l'on retrouve, par un curieux retour des choses, parfois joliment dessinées et coloriées sur nos murs.

ACTUELLEMENT, la mode est à la suppression de toute majuscule dans les textes publicitaires, qui bousculent ainsi les règles traditionnelles et en deviennent plus accrocheurs, sinon choquants. À l'inverse, il faut bien constater une véritable inflation de majuscules, en particulier dans les correspondances professionnelles : c'est sans doute le fait de personnes ignorant les règles en la matière qui, par crainte de vexer le destinataire, préfèrent en mettre trop pour être sûres d'en mettre assez.

JE VIENS d'utiliser à deux reprises le terme de *règle*, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Les règles régissant l'utilisation des majuscules, que l'on peut trouver rassemblées dans les ouvrages sur la typographie, ont été consacrées par l'usage, issu le plus souvent de considérations logiques sur la compréhension et la lisibilité des textes.

En Règle Générale, ce sont les mots importants, par ce qu'ils représentent ou caractérisent, qui prennent une majuscule et, dans les dénominations composées, une seule majuscule est affectée au substantif caractéristique, sauf s'il est précédé d'un adjectif, qui prend alors aussi une majuscule. À titre d'exemple, les noms de peuples – tels les Français, les Suédois – prennent une majuscule alors que les adjectifs correspondants n'en prennent pas ; il faut écrire la galerie des Glaces mais le Grand Trianon. Il en va de même des noms communs utilisés à titre allégorique ou attribués à des choses ou des animaux personnifiés : la devise de la République française est composée de trois noms allégoriques d'égale importance, qui prennent donc tous les trois une majuscule, Liberté, Égalité, Fraternité. Le titre de la fable bien connue de La Fontaine s'écrira « La Cigale et la Fourmi ».

LEST BIEN ÉVIDENT que cette règle générale est bousculée par la présence d'un nom propre dans la dénomination composée d'une société ou d'une institution : c'est alors ce nom propre qui prend la majuscule. Ainsi, la Société protectrice des animaux, mais l'agence Havas, et de même l'Académie française, mais l'académie Goncourt. La prédominance du nom propre se retrouve dans l'écriture des marques de fabrique et des séries de fabrication ; dans son « Inventaire », Prévert aurait pu écrire : une Renault, deux Espace, trois Frigidaire, quatre Mirage (sans s) et...

Un des cas les plus délicats est celui de monsieur. Le Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale stipule que, suivi du nom ou de la fonction, il est toujours abrégé : M. le préfet. Mais si l'on s'adresse à la personne : Bonjour, monsieur le maire, ou veuillez agréer, monsieur...

Et, surtout, n'oubliez pas que, dans 1es dates courantes, les noms de jours et de mois sont des noms communs et ne prennent donc pas de majuscule!

Jacques POUJADE

CASSER SA PIPE

L'origine de cette expression, comme celle de beaucoup d'autres, reste incertaine et a donné lieu à bon nombre d'hypothèses, dont Larousse estime la plupart « suspectes ». Nous en examinerons deux.

Claude Gagnière, dans *Merveilles et Secrets de la langue française*, livre fort intéressant, que je vous ai en son temps signalé (*DLF*, n° 199, p. 60) et que je consulte souvent avec intérêt, nous dit : « *Mourir. Avant que la cigarette ne devienne à la mode sous le second Empire, le peuple fumait le tabac dans de petites pipes bon marché en terre cuite, qui se cassaient en tombant. »*

Une autre explication possible nous est fournie dans le remarquable ouvrage de Jean Tranier : L'Épopée napoléonienne, les grandes batailles, au chapitre décrivant celle d'Eylau : le 8 septembre 1807, au cours de la fameuse bataille, les blessés amputés sur le lieu des combats, par le

docteur Larrey ou par ses assistants, mouraient en grand nombre durant l'intervention.

Ils lâchaient alors la pipe de terre introduite dans leur bouche par le chirurgien pour leur éviter de hurler. Elle se brisait en tombant, d'où l'expression *casser sa pipe*.

On doit toutefois noter que la locution, qui devint d'usage courant au XIX^e siècle, était déjà employée dans *Les Mazarinades* (1649) au sens d'« enrager, crever de rage », donc mourir.

Roger SAQUETOUX

EXTRAIT DE LA LETTRE DU CSA*

Registres de langue

Une enseignante, témoin privilégié de l'évolution du langage des jeunes enfants, s'inquiète que les propos échangés par des élèves de primaire soient ponctués de mots grossiers et d'insultes en tout genre et demande au Conseil « d'être vigilant et d'avoir le courage d'interpeller certaines vedettes de la télévision grassement payées pour tenir un langage ordurier ».

Il est vrai que dans certaines émissions de télévision, y compris sur les chaînes publiques, les animateurs passent allègrement de la langue soutenue à la langue vulgaire et mettent sur le même plan les mots savants, les mots à la mode, des anglicismes inconnus de la plupart des téléspectateurs et les mots familiers, voire vulgaires ou triviaux. Ce genre d'exercice les amuse et la plupart du temps amuse leurs invités.

Évidemment, les plus jeunes retiennent les mots grossiers et s'empressent de les utiliser dans les cours de récréation ou pendant les heures de classe, provoquant ainsi l'ire des enseignants.

D'une manière générale, le mélange des niveaux de langue complique l'apprentissage du français car il peut donner à penser aux plus jeunes déjà en « insécurité linguistique » que les registres de langue sont interchangeables, ce qui empêche de faire la différence entre la langue correcte et les parlers marginaux.

C'est pourquoi bon nombre d'enseignants et de parents d'élèves dénoncent de telles pratiques dans les émissions tous publics, diffusées à des heures de grande écoute.

^{*} Numéro 171 (mars 2004).

L'EURO ET SES TRIBULATIONS

Au cours des vacances de l'été dernier, j'ai été amené à consulter le médecin qui officie dans le village de Vendée où je réside en ces périodes dites de repos.

Au moment de prendre congé, je posai la question rituelle :

- Combien vous dois-je, docteur ?
- Vingt / euros!

La réponse me fit sursauter au point que je ne pus dissimuler ma surprise :

– Doteriez-vous l'euro d'un h aspiré, docteur ?

Un dialogue s'engagea au sujet de notre nouvelle monnaie et de son insertion dans le français parlé et écrit.

J'indiquai que, dans le domaine de la prononciation, me paraît s'imposer la liaison de l'euro associé aux adjectifs numéraux. Ainsi dira-t-on :

deux_euros, vingt_euros, cent_euros, deux cents_euros.

Mais, hélas, nombreux sont encore ceux qui répugnent à user des liaisons par ignorance de l'orthographe. Demandez donc autour de vous si l'on connaît la règle présidant à l'écriture de *quatre-vingts* et *de cinq cents* : vous aurez des surprises.

Aussi est-il opportun de rappeler ce que dit la grammaire concernant cet adjectif numéral : on doit écrire **quatre-vingts euros** (avec liaison du *s*) où *quatre-vingts* et l'expression figée désignant l'hôpital des *Quinze-Vingts* sont des survivances de l'ancienne numération vicésimale.

En revanche, l's terminal disparaît avec quatre-vingt-un, quatre-vingt-cinq, quand le nombre n'est plus un multiple de vingt.

Il n'est pas inutile non plus de rappeler que l'euro n'échappe pas à la marque du pluriel, même si le billet de banque le présente comme invariable, simplement parce que toutes les langues de la « zone euro » ne forment pas le pluriel des noms par l'adjonction d'un s.



Voilà comment, préoccupé par ma santé personnelle, il m'a été donné d'entraîner un médecin à s'intéresser tout autant à celle de la langue française.

Jean TRIBOUILLARD

DU BON USAGE DU SUBJONCTIF

Qu'il ne faille pas négliger le subjonctif, c'est évident ; au sens propre de cet adjectif. Sans ce temps de la conjugaison, notre belle langue perdrait de son coloris, de son velouté. Certes, il y a des subjonctifs imparfaits, qui écorchent nos oreilles. « Je voudrais que vous passassiez de l'autre côté » ne sera prononcé que par un plaisantin. Mais quel charme d'entendre quelqu'un nous dire : « J'aurais aimé que vous vinssiez. »

Il est vrai que des plumitifs se servent parfois d'un subjonctif là où il n'est pas nécessaire. Ainsi avec le verbe *espérer*, qui, utilisé au présent de l'indicatif, exige le futur : *J'espère*, *cher ami*, *que vous viendrez*, et, à certains temps du passé, le conditionnel : *J'espérais*, *j'avais espéré*, *j'ai espéré que vous viendriez*.

Le subjonctif est, par exception, utilisé avec le verbe *espérer*, quand celui-ci implique un souhait. Ainsi lorsque *nous espérons que quelqu'un gagne*, *qu'il soit vainqueur*.

Pas de subjonctif avec la conjonction après que : on doit dire après qu'il eut parlé, non pas « après qu'il ait parlé ».

Beaucoup oublient que les phrases qui commencent par bien que ou quoique introduisent le subjonctif. Bien que vous soyez lasse, madame, veuillez vous dévouer pour cet enfant qui vous est confié. Vous êtes la seule qui soit à même de bien le soigner.

Le subjonctif est chargé de sentiments. Il exprime nos craintes, nos doutes, nos désirs. *Un cœur sensible craint qu'on ne l'aime point. Il est déçu, il eût voulu que son ami le vît et l'entendît avec gentillesse.*

Si j'avais rencontré Bernard Pivot et que j'eusse pu lui parler, je lui aurais demandé qu'il sauvât aussi le subjonctif.

Dans la traduction officielle de la *Bible* pour la messe, les subjonctifs imparfaits sont rares. Ils ne dépareraient point sur les lèvres du Seigneur. Exemple : « *Laisse-la*, *ordonne Jésus à Judas*, *il fallait qu'elle* (Marie de Bethanie) *garde ce parfum*. » (Jean, XII, 7.) À mon avis, *qu'elle gardât* n'eût point choqué!

Chers subjonctifs, je ne sache pas qui pourrait vous remplacer pour nous émouvoir. Plût au ciel que nous fissions toujours de vous un bon usage.

Maurice BECQUÉ

DE LA DIPHTONGUE

La lecture de l'article de Jean-Jacques Rousset, « En lisant le Larousse » (*DLF*, n° 212), met en lumière une difficulté spécifique à propos du mot *diphtongue* que le Petit Larousse illustre par l'anglais *make*. Effectivement cette illustration est absolument opaque à un non-anglophone.

Le dictionnaire de linguistique de Dubois et alii (éd. Larousse) donne la définition suivante : « Une diphtongue est une voyelle qui change de timbre au cours de son émission, de sorte que l'on entend une certaine qualité vocalique au début de la diphtongue, une autre à la fin. » Quant au Grand Larousse de la langue française (en 7 volumes), avant un savant article linguistique sur le phénomène de la diphtongaison, il donne une définition que je reproduis : « Réunion de deux éléments vocaliques différant par l'aperture ou le point d'articulation à l'intérieur d'une même syllabe. » Définition qui laisse coi le profane qui ignore ce que sont aperture et point d'articulation.

Il est vrai qu'il est difficile de donner un exemple dans notre langue qui, dans sa variété parisienne, ne connaît pas de diphtongues. On pourrait au moins signaler que dans le sud-ouest de la France les diphtongues sont bien vivantes. Lorsqu'un autochtone parle de la rivière « Leyre », on entend quelque chose comme « lè-ire » et non « lère ». On pourrait discuter aussi du statut d'une onomatopée comme *aïe* qui n'est pas une vraie diphtongue (deux phonèmes [a+j]), pas plus que le mot *ail*, mais qui s'en rapproche puisque le *a* voyelle ouverte se ferme en *i* à la fin de la syllabe. Mais je préfère me cantonner à la référence provinciale dont je m'étonne qu'on ne la cite presque jamais, comme si tous les Français parlaient la langue de Paris.

Difficulté de définir un terme lorsque l'exemple n'est pas disponible immédiatement !

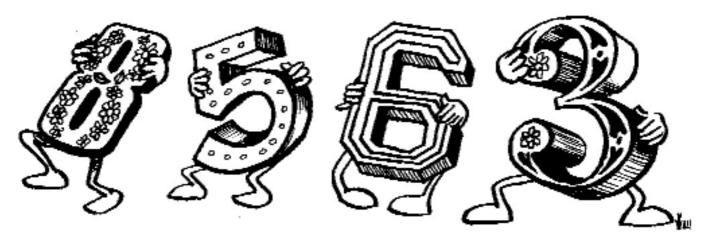
Jean BEAUTÉ

NDLR : Jean Beauté, professeur de français, nous a promis de nous expliquer ce qu'est une vraie diphtongue dans un prochain numéro.

HUIT À HUIT

Dilemme moins orthographique que phonétique : faut-il faire entendre le t de huit dans une date comme le huit mai? La tradition l'exigeait, non seulement pour huit mais pour les finales sifflantes de six et dix : qui ne se souvient du soin tout particulier qu'apportait le président François Mitterrand à la prononciation adéquate de 10 mai 1981, un jour devenu pour lui fétiche ? Mais, il faut le reconnaître, c'est là une tradition qui s'éteint. Imposée il y a près d'un demi-siècle par Adolphe Thomas (« le t de huit se prononce, sauf devant un mot pluriel commençant par une consonne : [...] le huit' juin »), la prononciation du t n'est plus que conseillée, vingt-cinq ans plus tard, par Jean Girodet (« devant un nom de mois à initiale consonantique, huit se prononce [ui], ou, mieux, [uit] »). Un conseil que le grammairien belge Joseph Hanse, célèbre pour ses prises de position avant-gardistes, affectait, lui, de ne plus donner : « Devant les noms de mois commençant par une consonne, écrit-il de son côté, l'usage se perd de prononcer la consonne finale du numéral, sauf dans sept et neuf. On n'est donc nullement astreint à prononcer cette consonne [...] dans cinq, six, huit, dix [...]. Dans le cas de cinq, il y a toutefois hésitation et le q se prononce souvent... » Cela dit, qu'en est-il aujourd'hui ? Si Larousse, que l'on taxe parfois de conservatisme, a opté pour la simplification (le t, selon ses dires, ne se fait plus entendre que devant une voyelle), Robert, réputé plus sensible aux sirènes de l'évolution, continue à distinguer entre le cardinal et l'ordinal et, dans le cas qui nous occupe, à préconiser la prononciation du t. Bref, c'est comme on le sent ou plutôt... comme vous l'entendez!

Bruno DEWAELE



LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN AIRE (suite)

Après plaire, complaire, déplaire, taire, traire, abstraire, distraire, extraire et soustraire (DLF, n° 212).

B. Participe passé en t (suite et fin)

BRAIRE

Il se conjugue comme traire, mais il est très défectif : il n'a que les 3^{es} personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent et futur, et du conditionnel présent. Quelques grammairiens lui donnent, aux mêmes personnes, les mêmes temps que *traire*, mais avec un participe passé invariable : *il a brait*.

RAIRE

Il se conjugue exactement sur *traire*, mais le participe passé est invariable : *il a rait*. Il a un doublet : **réer**.

FAIRE

Je fais, nous faisons, vous faites, ils font; je faisais; je fis; je ferai(s); que je fasse; que je fisse; faisant; fait(e). Nous remarquons, à la 2º personne du pluriel du présent des indicatif et impératif, la présence d'un t (cf. dire); à la 3º personne du pluriel du présent de l'indicatif, la forme font (cf. vont, ont, sont); au futur et au conditionnel, la transformation, conforme à la prononciation, de ai en e. Parmi les composés: MALFAIRE et MÉFAIRE ont disparu mais en laissant malfaisant, méfait; FORFAIRE n'a pas de temps simples. Les sept autres composés – CONTREFAIRE, DÉFAIRE, PARFAIRE, REDÉFAIRE, REFAIRE, SATISFAIRE, SURFAIRE – se conjuguent comme faire.

Remarque : Il existe un adjectif : **stupéfait**, qui n'est pas un composé de *faire*. D'une part, il a été confondu avec **stupéfié**, participe passé de *stupéfier* et, d'autre part, il a donné naissance au barbarisme « stupéfaire ». Cette erreur, très fréquente, est due sans doute à une analogie avec *satisfait*, participe passé de *satisfaire*.

L'élève a été stupéfié par son professeur ; le professeur a été stupéfié par l'élève ; le professeur est stupéfait (ou content) ou stupéfié (ou étonné) de voir les résultats de l'élève.

Philippe LASSERRE

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos de l'oreille

Se faire tirer l'oreille

C'est se faire prier, ne pas céder aisément.

On explique l'expression à partir de la coutume romaine qui voulait que les payeurs récalcitrants fussent traînés par l'oreille devant le tribunal.

- Qu'est-ce que c'est que cette conversation de Piron et de l'abbé Vatri?
- Allez le demander à l'éditeur de ses ouvrages, qui n'a pas osé l'écrire, mais qui ne se fera pas tirer l'oreille pour vous la dire. (Diderot.)

Casser (corner, rebattre, rompre) les oreilles à quelqu'un

C'est le fatiguer par ses paroles (récriminations, plaintes...). Dans toutes ces locutions synonymes, l'idée globale est celle de « percussion », de violence faite à autrui.

« M'a-t-on assez rebattu les oreilles de la supériorité exemplaire de ce frère aîné! On aura tout fait pour me le faire prendre en haine...» (Tournier.)

Ne pas l'entendre de cette oreille

Ne pas accepter quelque chose, ne pas être d'accord.

« Mais ma tante n'entendait pas de cette oreille-là ; elle arrive d'ailleurs à l'âge où l'on n'entend plus d'aucune. » (Proust.)

Avoir la puce à l'oreille

Avoir l'attention éveillée, se méfier, avoir des soupçons, être inquiet.

Mais au Moyen Âge et jusqu'au XVI^e siècle, l'expression signifiait exclusivement « avoir des démangeaisons amoureuses ». Rabelais ne fait-il pas dire à Panurge : « J'ai la puce en l'oreille, je me veulx marier. » ?

La Fontaine connaît encore ce sens lorsqu'il écrit :

« Fille qui pense à son amant absent

Toute la nuit, dit-on, a la puce à l'oreille. »

Au XVII^e siècle, *en l'oreille* devient à *l'oreille* et ainsi s'éloigne le sens érotique initial.

Ventre affamé n'a pas d'oreilles

Cette moralité de La Fontaine, extraite de la fable « *Le Milan et le Rossignol* », a enrichi le trésor des proverbes.

Mais, bien avant notre fabuliste, en fin latiniste ayant retenu de Caton le Censeur : « *Jejunus venter non audit verba libenter* » (« Ventre creux n'entend pas volontiers les paroles »), Rabelais s'était écrié dans *Pantagruel : « La nourriture d'abord, les discours après !* »

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE STYLE

Dans le numéro 190 de *DLF*, nous indiquions que les figures de style sont divisées en deux groupes. Nous en avons terminé avec le premier, celui des figures portant sur les mots, qui comportait les figures d'élocution, les figures de construction et les tropes. Nous abordons le deuxième groupe, celui des figures de pensée.

ADYNATON n. m., du grec *a-dunatos*, « qui n'est pas possible ».

C'est une proposition présentée comme encore moins possible qu'une autre proposition considérée comme absurde en la comparant à cette dernière. Cette figure fait donc appel à d'autres figures : comparaison, hyperbole (exagération), apodioxe (rejet de l'absurde).

« Plus tôt Rhône et Saône seront disjoints Que d'avec toi mon cœur se désassemble. » (Maurice Scève.)

Il réussira : en France, quand les poules auront des dents ; en Espagne, quand les grenouilles auront des poils ; en Angleterre, quand les cochons voleront ; en Russie, quand l'écrevisse sifflera.

ALLUSION n. f., du latin *ad-ludo*, « jouer avec, plaisanter sur ».

C'est un discours dont un mot au moins est à double sens ; ce qui suppose un contexte connu.

Vous regardez ces rosiers, mais vous n'aimez que les lauriers.

Pour un amateur de plantes, ce discours n'a aucun sens caché, mais pour quelqu'un qu'on sait attiré par la gloire, les lauriers deviennent une métaphore pour *la gloire*.

- « Comment trouvez-vous cette oraison?
- Comme l'épée de Charlemagne!
- ... longue et plate. » (Voltaire.)

ANACÉNOSE n. f., du grec *ana-koinôsis*, « mise en commun, association ». Il s'agit d'un discours dans lequel le locuteur s'associe à une autre personne : un avocat à son client (c'est le fameux *nous* des avocats) un conteur à son lecteur.

« Nous sommes orphelins ; rendez-nous notre père.

Monsieur, voyez nos larmes.» (Racine.)

« ... notre chat vit de loin

Son rat qui se tenait alerte et sur ses gardes. » (La Fontaine.)

Philippe LASSERRE

ACCORD DU VERBE

Les collectifs singuliers la plupart, nombre de, bien des, trop de, tant de, combien de, une infinité de, assez de placés devant un nom au pluriel commandent l'accord au pluriel :

La plupart de ses collègues partagent son point de vue.

Avec plus d'un(e) devant un nom singulier, le verbe est au singulier :

Plus d'une lectrice l'avait complimenté pour son dernier roman.

Si plus d'un est répété, pluriel :

Plus d'un penseur, plus d'un philosophe avaient habité ces lieux.

Vive employé comme exclamation devant un nom au pluriel peut se traiter de deux manières :

1. On considère qu'il s'agit du verbe *vivre* conjugué avec *que* sousentendu ; on accorde, y compris s'il s'agit d'une chose concrète ou abstraite :

Vivent le roi et la reine ! Vivent les randonnées pédestres ! (subjonctif employé en fonction d'impératif, « que vivent... »).

2. On estime qu'il s'agit d'une interjection, donc d'un mot invariable : *Vive les promenades en bateau !*

Avec deux sujets unis par comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, autant que deux possibilités sont à envisager :

1. On englobe les deux dans une seule idée, pluriel :

La sagesse ainsi que la bonté sont de grandes vertus (la sagesse et la bonté sont des vertus).

2. On compare le premier au second, singulier :

La sagesse, ainsi que la bonté, est une grande vertu (la sagesse est une vertu, tout comme l'est aussi la bonté).

Remarquons l'importance capitale des virgules dans ce second sens.

Moins de deux exige que le verbe soit au pluriel :

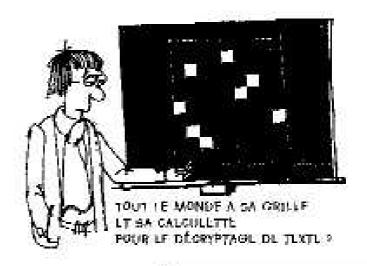
Moins de deux minutes furent nécessaires.

Il est fortement conseillé de n'employer cette formule que pour des éléments fractionnables ; on comprend qu'il serait absurde de dire « moins de deux personnes », « moins de deux fois »...

Jacques PÉPIN



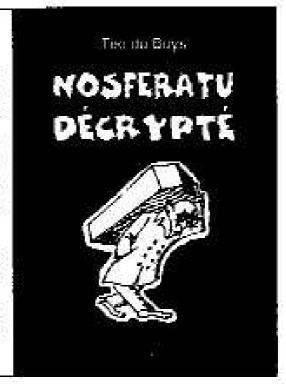
ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR Dat Jean Briga



CRYPTAGE-DÉCRYPTAGE

Le métier d'espion, déjà bien dévalué depuis la fin de la guerre fruide, a-t-il perdu sans retour le privilège de la communication codée depuis que le mouveau « code communicant » a mis le cryptage et le décryptage à la portée de tous ? Qui songerair encore à « expliquer », à « analyser », à « approfondir » (un sette, une téée, une loi, un caractère), alors qu'il est du meilleur ton de « décrypter » sans compter ni numeer ?

Plaignons les agents grillés et les verbes démonétiéés : les veici condamnés à l'errance muette du vampire Nusferatu, que le cinéaste allemand Friedrich W. Mumau tira de sa crypte en 1922 pour le plus grand profit de ses successeurs Dragula et consonts.

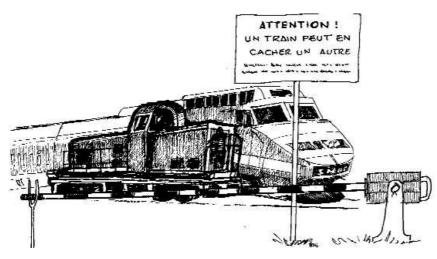




DIS-DONC, MA POULETTE, YA UN TRUC QUI ME PARAÎT PAS GLAIR SUR LE PLAN 172 B...

ÉPIDÉMIES VERBALES

« Si Peau d'Âne m'était conté. » C'est ce qu'avait avoué ingénument La Fontaine. Cette confidence au bas d'une fable peu connue, ne rencontra pas beaucoup d'échos. Survint Sacha Guitry qui s'en empara et l'adapta pour en faire le titre d'un film à succès : Si Versailles m'était conté. Dès lors, une épidémie s'est étendue à la France tout entière sous la forme d'une compétition où rivalisent villes et villages. Impossible de traverser la moindre bourgade sans redouter d'être la cible d'une association voulant à tout prix nous conter une histoire. Aucun lieu n'est épargné. Ce n'est plus une alléchante promesse suspendue, mais une menaçante épée de Damoclès. Le voyage en France relève de la stratégie.



Entre-temps, « le taureau de fer », redouté de Vigny, avait fait son apparition. Une prudente mise en garde apparut : « Un train peut en cacher un autre. » La formule se révéla d'une séduction irrésistible. Bien que Jean Rousselot se montrât catégorique dans

un titre : *Un train en cache un autre*, on préférait le flou du doute, de l'incertitude inquiète. La circonspection s'imposait bien au-delà du domaine ferroviaire, puisque – il faut en convenir – un n'importe quoi peut en cacher un autre. Un soupçon généralisé gangrenait la population et une immense partie de cache-cache s'organisa. La partie continue avec ces révélations successives : « *Un pont peut en cacher un autre* » (*Le Monde*). « *Un Miller peut en cacher un autre* » (*Challenges*), et différents magazines nous apprennent qu'un père peut en cacher un autre ; qu'un meurtre peut en cacher un autre, qu'un hôpital peut en cacher un autre, etc. C'est dans un monde truffé de traquenards que, désormais, « *il faut tenter de vivre* ». Heureusement, il y a les journalistes!

Joseph DESHUSSES

ALAIN REY: « LE MOT DU JOUR »

Sur France Inter, le mot du jour est « non » 1.

A. Rey: Le mot non, avec son apparence nasillarde, exprime une des fonctions essentielles du langage... Voyez en français: nier, négation, nul, ni dans l'un ni dans l'autre, et surtout ce petit, cet insignifiant ne qui annule tout ce qu'il touche.

NDLA : Insignifiant par la taille, certes, mais quelle puissance dans ce gringalet de *ne*! Toute l'énergie est concentrée dans la lettre *n* qui précède un pâle *e* muet. *N*, c'est l'essence de la négation.

A. R.: Au Moyen Âge, on disait simplement pour nier le verbe vouloir dans « je veux » : « je ne veux »... Après avoir dit : « je ne veux pas », qui est une absurdité puisque ce « pas » est bien celui qu'on fait en marchant...

NDLA: Je suis perplexe. Où est l'absurdité ? « Je ne veux pas » signifie bien « je ne ferai pas le pas ». On ne voit rien d'aberrant, sauf à considérer que le *pas* est inutile, comme au Moyen Âge.

A. R.: Le « Je ne marche pas » des Corses est cohérent; « je ne fais pas le pas », tout comme « je ne vois point » : « je ne vois pas un point » ; « je ne vois goutte » : « je ne vois pas une goutte ». On se débarrassera sans complexe du mot de la négation maintenant. Cher Corse, veux-tu faire plaisir à Jean-Pierre et à Nicolas ? « Je veux pas ».

NDLA: Stupéfaction et incompréhension! N'est-on pas en pleine contradiction entre, d'une part, le *je ne marche pas* qui signifie « je ne ferai pas le pas », c'est-à-dire « je vote non » et, d'autre part, le *je marche pas* qui signifie, comme le dit Alain Rey : « Je fais le pas », c'est-à-dire « je vote oui ».

Quelle ambiguïté! Par ailleurs, *je ne veux pas* lui semble absurde, tandis que le *je ne marche pas* des Corses lui paraît cohérent, il joue avec les mots *marche* et *pas* qui se rapportent à la même... démarche. Pourtant, grammaticalement, la structure est identique dans les deux expressions.

Après avoir brillamment démontré que *ne* était porteur de la négation et du refus, en onze mots, Alain Rey prône son exclusion de la langue. En effet, en employant le futur « débarrassera », il est prescripteur. Le présent aurait eu une tout autre signification ; on aurait vu alors en Alain Rey un observateur indépendant faisant simplement un constat sur l'usage.

^{1.} À la suite du scrutin en Corse (2003).

A. Rey: Seul le puriste, il y en a partout, répond : « je ne veux pas », plus correct mais pas plus négatif. C'est pourtant ce ne qui n'a l'air de rien qui a servi à fabriquer non, en latin non, de ne et unus. Non, c'est « pas un », c'est aussi « pas ça ».

NDLA: Le ton et la construction de la phrase – une nuance de mépris apitoyé aussi – font du puriste une espèce dont il vaut mieux ne pas faire partie, comme il est de bon ton de n'être pas « plus correct ». Un comble après qu'Alain Rey a vigoureusement mis en relief la puissance du *ne*!

Suis-je un puriste ? Suis-je contaminé par ce qui ressemble à une maladie honteuse ? Le Petit Larousse dit : « Purisme, attitude selon laquelle l'utilisation de la langue doit se conformer à une norme idéale et s'opposer à l'évolution et notamment aux emprunts ». Ouf ! Je suis en bonne santé.

L'idée me vient de consulter différents dictionnaires pour connaître la définition du mot *pas*.

Larousse : Pas : adverbe de négation (employé avec ne).

Littré: Pas: il renforce la négation ne.

Académie française : Pas : Particule qui accompagne généralement ne pour marquer la négation.

Robert (dictionnaire d'Alain Rey) : Pas : auxiliaire de négation avec ne.

Ainsi, les dictionnaires disent que *ne* porte le plus gros de la négation et que *pas* lui sert d'aide. Le mot principal est *ne*. *Pas* l'accompagne, le renforce, c'est son adjoint, c'est le satellite autour de la planète. Et pourtant Alain Rey persiste : *Le* ne *est plus correct, mais pas plus négatif*.

Comment ne pas être troublé par les affirmations d'Alain Rey aussitôt suivies de négations ? Pourquoi ces inconséquences ? On peut faire l'hypothèse qu'il cède aux facilités de la démagogie. Ses confrères journalistes lui vouent une respectueuse amitié et beaucoup d'admiration. Ils sont, dans l'ensemble, les premiers à supprimer les négations. Comment Alain Rey pourrait-il prendre le risque de les froisser en leur suggérant de s'exprimer dans un français courant, allègre, avec les libertés que permet la langue parlée, mais correct ?

Qui fait l'usage aujourd'hui ? Les médias. Chaque journaliste s'exprime comme il le veut. Barbarismes, fautes de vocabulaire, anglicismes surabondants, syntaxe estropiée, tout est possible. Tout est écouté, puis imité et repris par des millions d'auditeurs et de téléspectateurs. Dans n'importe quelle entreprise, l'objectif est de fournir les meilleurs services ou produits. Tendre au zéro défaut est une préoccupation permanente. Sans aller jusqu'à

des excès rappelant le caporalisme ou les arrêts d'un tribunal – car la langue a besoin de vivre, de garder sa souplesse –, on pourrait espérer qu'un effort soit fait, ne serait-ce que par des discussions entre journalistes, pour rester dans des normes acceptables. Il s'agit simplement de respecter des règles élémentaires pour préserver les fondamentaux de la langue française.

Pour conclure, je dirais à Alain Rey : « Va, je te hais pas... » Parce que, lorsqu'il conte la belle histoire des mots, il est incontournable. Pardon : irremplaçable.

Jean CLOCHARD

ENFLURE DE STYLE*

Soucieux d'aider les professeurs de français dans leur difficile mission, le rectorat de Clermont-Ferrand a écrit le 26 avril aux chefs d'établissement de l'académie. Et le style de la missive en dit long sur les exigences de l'administration en matière de maîtrise de la langue.

« La Région , écrit le responsable de l'inspection académique régionale, signataire de cet ampoulé poulet, est porteuse d'une initiative originale dans le cadre des recherches qui accompagnent la prise en compte nouvelle d'une gouvernance par les résultats »

Clair, non?

Mais ce n'est pas tout. Histoire de ne pas s'en tenir à « la périphérie de l'acte éducatif [...], j'ai décidé, indique le rédacteur, d'interroger la perception que les élèves ont de la façon dont, à la fin de leur cursus, ont été atteintes les finalités assignées à l'enseignement du français ».

Molière n'aurait pas mieux dit.

Et pour « *interroger la perception* », quoi de mieux qu'un sondage ? Il est très au point, se félicite notre pédagogue, car « *Je l'ai soumis à la critique des professeurs de français dont les élèves cobayent mes questions* ».

Pas de doute, le français va faire des progrès fulgurants en Auvergne. Et surtout on n'y verra plus les élèves cobayer aux corneilles!

^{*} Article paru dans *Le Canard enchaîné* du 26 mai 2004, reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction.

SUS À L'OUPAS-OUPAS!

Apparu récemment dans le langage courant, l'oupas-oupas est un parasite dont la propagation a été fulgurante, puisqu'elle touche pratiquement toutes les formulations interrogatives. Pour être plus précis, je devrais dire celles qui sont mal formulées.

Ainsi, entendons-nous dire fréquemment : « T'en veux ou pas ? Tu viens ou pas ? C'était bon ou pas ? »... La formulation en *oupas-oupas* a deux conséquences : premièrement, elle laisse entendre que la première partie de la question est affirmative : « t'en veux », la seconde négative : « ou pas ». Façon bizarre, et compliquée, de construire la forme interrogative ! Et puis la musique de la phrase n'est pas belle, elle a un côté ordinaire, j'allais dire vulgaire. L'interrogation correcte – *En veux-tu ? Viens-tu ? Était-ce bon ?* – suppose que l'interlocuteur réponde oui ou non, selon l'avis qu'il souhaite exprimer.

Certes, lors de certaines interrogations exprimées de façon intempestive, on peut être enclin à appuyer sa question : *Alors! Tu viens, oui ou non?* Mais, dans ce cas d'espèce, l'expression est correcte. Alors, simplifions-nous la vie. Pour parler correctement, parlons simplement. C'est pourquoi, mes chers amis, après avoir sauvé l'oùquequi, courons sus à l'oupas-oupas!

Michel CROZIER

DÉFENSE DU OK!

Certains qualifient ce petit mot d'affreux américanisme. Jusqu'à présent on ne connaissait pas son étymologie, et diverses hypothèses ont été avancées.

Ce serait une abréviation de *all correct*, ou un message envoyé par les troupes américaines de retour de mission, pour signaler qu'aucune mort n'est à déplorer : 0 K (*zero killed*). En fait, *OK* signifie tout simplement « oui », c'est ce que je voudrais rappeler.

Oui, en langue d'oc, se disait justement **oc** (du latin *hoc ille fecit*), et sa prononciation a divergé entre [O], [Ok] et [ok], puis [oke].

De la même manière, oui se disait **oïl** en langue d'oïl (du latin hoc ille fecit) et se prononçait $[w\emptyset]$, [wE] ou [wa] selon le temps et les régions, ce qui a donné le ouais actuel.

Lorsque nos ancêtres ont conquis les Amériques, ils ont dû exporter notre oc qui aurait alors subi une transformation phonétique, mais je ne peux le confirmer, n'y étant jamais allé.

Disons donc OK, ou plutôt *oc* comme nos ancêtres, il ne s'agit que de bonne ou de mauvaise prononciation, je vous le dis en bon françois.

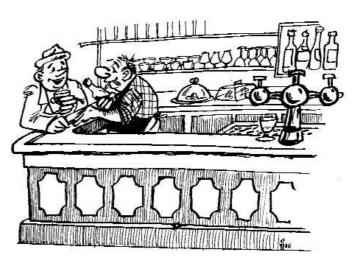
Si je ne vous convaincs pas, j'espère au moins que mon article vous aura donné matière à réflexion.

Jacques RICODEAU

JAMAIS TROP TÔT

Lorsque je fréquentais, il y a quelques années, certains bistrots du Lot ou de Normandie, les paysans, en se quittant après quelques « canons », se disaient « à la revoyure » ou « à tantôt ».

Vous avez certainement tous en mémoire le célèbre « au revoir » du président Giscard d'Estaing, lors de sa dernière prestation à l'Élysée en 1981. En effet, à l'époque, on disait communément *au revoir*, et « ce soir on va



dîner tôt, car la pièce de théâtre commence à 8 heures », ou bien les parents rassuraient leurs enfants, au moment de sortir, d'un « ne vous inquiétez pas, nous rentrerons tôt ».

Quelques branchés d'aujourd'hui préfèrent dire « à très bientôt » lorsqu'ils se séparent. Cette expression a vraiment le don de m'agacer. En effet, *tôt* évoque déjà une notion de temps d'attente raccourcie, a une connotation plutôt rassurante. Le superlatif *très* ajouté à *tôt* est un excès dont la consonance, en outre, nous égratigne les tympans.

Xavier BOISSAYE

AUTRE TEMPS, MÊME COMBAT

Il semble qu'après Du Bellay, les défenseurs de la langue française furent de tous les siècles.

Voici l'extrait d'un texte que j'ai trouvé dans un ouvrage de la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Il s'agit d'une adresse intitulée « À Nos seigneurs les États-Généraux » par le sieur Lulier, licencié en droit, et représentant de la Commune de Paris en 1789¹.

On peut encore, en instituant 2 la jeunesse, lui démontrer les principes de la langue françoise 3, préférablement à toute autre, & en cela la Nation reviendroit bien sur elle-même; car on démontre 4 aujourd'hui, les langues mortes & presque tous les idiômes étrangers, & l'on néglige celle de son pays; comme si la langue françoise, étant une chose du crû, ne valait pas la peine d'être soignée.

C'est le malheur des François, de n'attacher aucun prix à ce qu'ils possèdent; tout ce qui est étranger a mille fois plus de charmes pour eux; cependant le langage françois a des avantages réels; il est noble, harmonieux, expressif, moëlleux et plein d'agréments; il a étendu son empire aux extrémités du Globe, et le François, le seul être qui soit blazé sur ses beautés, le dédaigne, & semble ne s'en servir que parce qu'il y est contraint.

Françoise CHEVRIER

TENTATIVE

Entre

Ce que je pense

Ce que je veux dire

Ce que je crois dire

Ce que je dis

Ce que vous avez envie d'entendre

Ce que vous croyez entendre

Ce que vous entendez

Ce que vous avez envie de comprendre

Ce que vous croyez comprendre

Ce que vous comprenez

Il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer.

Mais essayons quand même...

Bernard WERBER

© L'Encyclopédie du savoir relatif et absolu

^{1.}Cote: Bf... 222/62: « Institutions politiques ».

^{2.} Instruisant.

^{3.} L'orthographe et la graphie de l'ouvrage ont été respectées.

^{4.} Enseigne.

Devinettes

Dans le précédent numéro, l'article intitulé « Propre ou figuré ? – Les deux Mon Adjectif! » (p. 51) vous proposait de trouver la couleur suggérée par chaque suite de noms. Certains ont pu vous laisser perplexes.

- **Vert** : *Ces Dames au chapeau vert* ; le drapeau du Prophète ; l'habit vert des académiciens ; un vieillard encore vert...
- Rouge : les enfants Rouges, dont parle notamment Balzac, étaient des enfants miséreux, recueillis dans des asiles où on leur faisait porter un uniforme de drap rouge...
- Noir : la bile noire ou atrabile était l'une des quatre humeurs de Galien...

Pierre DELAVEAU

LA BELLE FAMILLE QUE VOILÀ...

À vous de prolonger cette curieuse histoire.

Mon *père* était *maire* et ma mère siégeait à la Chambre des *Pairs*. Ils formaient une belle *paire* et vivaient au bord de la *mer*, sans commettre d'*impair*. Mais voilà qu'à sept ans, je *perds* mon *père* en *mer*, car ce jour-là (oh bonne *mère*!), il n'y avait pas de belle *mer*. C'était un jour *pair*!



Je fus alors élevé par ma *mère* et par mes *pairs*. À vingt ans, je me *marie* à une prénommée *Marie* qui n'était nullement *marrie* de me prendre comme *mari*. Elle avait de beaux yeux *pers* et aucun regard *pervers*.

J'ai eu deux filles : l'aînée a été placée comme *fille au pair* en France. La seconde est devenue *fille-mère*. Un amour *éphémère* lui avait donné le mal de *mère*, de *mère célibataire* et cela la rendait *amère*...

André PAUME

ISTAMBOUL, UN SOMMET

Le 28 juin 2004, on a pu voir à la télévision, dans le monde entier, le président français s'exprimer derrière un pupitre portant l'inscription « SOMMET DE L'OTAN/NATO ISTAMBUL ». Cette formulation appelle certaines remarques.

Pourquoi doubler le sigle français de l'organisation des traités de l'Atlantique nord par le sigle anglais ? Cela a au moins l'avantage de rappeler qu'il s'agit de la forme française. Jacques Chirac prononce bien OTAN comme « au temps » ; il n'y a en effet aucune raison de parler de « l'aut'âne ».

L'orthographe du nom de la ville est étonnante. On nous impose en français *Istanbul*, invoquant à l'occasion des susceptibilités turques. Or, nous disposons en français d'*Istamboul* qui n'est pas une traduction mais une transcription du nom turc. Ce nom ne date pas d'hier, *Istamboul* figure déjà dans le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, de Bouillet, en 1843. On le trouverait certainement encore plus tôt.

Une transcription est l'adoption d'un nom avec une orthographe qui respecte le mieux la prononciation du nom original. L'orthographe française est bien antérieure à l'adoption de l'alphabet roman par la Turquie après la Première Guerre mondiale. L'orthographe du turc moderne aurait donné en français une autre prononciation, comme pour *Bulgarie* ou *Cuba*. Ce nom est depuis longtemps bien implanté, et d'un usage très courant oral et écrit. La prononciation ne changera pas. L'adoption de l'orthographe turque introduit une distorsion dans le système du français. Est-il besoin de compliquer l'apprentissage de l'écriture ? *Istamboul* est l'exonyme français, comme le sont *Rome* ou *Athènes*.

Si les Turcs s'en étonnaient, il ne serait pas difficile de leur expliquer qu'ils n'ont pas à s'offusquer qu'en français on continue d'employer une forme qui respecte la prononciation turque. Pourquoi *Istamboul* les gênerait-il plus que *Turquie* pour *Türkiye*? Pas plus que nous ne sommes gênés qu'en turc on écrive *Fransa*, *Marsilya* et *Bordo*. Quant à la connotation historique, elle est clairement turque, par opposition à la tradition grecque *Byzance*, ou romano-hellénique et byzantine *Constantinople*. Il ne s'agit pas d'imposer *Istamboul* en turc. *Istanbul* continuera d'être employé dans des domaines spécialisés, quand la forme

locale est nécessaire pour des raisons techniques, comme on emploie *London* ou *Roma*, mais ces emplois sortent du domaine de la langue.

Mais alors pourquoi, à Istamboul, employer *Istambul* qui apparait en français comme une forme bâtarde? On rencontre cette orthographe dans différentes langues, c'est la forme courante en portugais ¹.

Une belle occasion perdue de montrer au monde le nom en français ! Les Turcs l'auraient-ils moins supporté que le portugais ?

Istamboul n'est pas mort, on en trouve près de sept mille occurrences sur les sites d'internet, malgré sa disparition de plus en plus systématique des ouvrages de référence (dictionnaires, atlas, correcteurs orthographiques) au profit d'Istanbul. On l'a compris, ce qu'on nous impose n'est pas tant la forme turque que celle de l'anglo-américain, suivant le dogme internationaliste qui consiste à éliminer progressivement les formes françaises, selon des principes niant la diversité et la spécificité des langues. Forme insidieuse de la mondialisation, qui écrase la diversité culturelle et provoque des réactions violentes menaçant la paix mondiale.

Alors réjouissons-nous que les Italiens disent *Parigi*, qu'en vietnamien *France* et *français* soient *Pháp*, que les Anglais appellent *Burgundy* notre Bourgogne, et en français écrivons *Istamboul*!

Ange BIZET

Cercle François-Seydoux

SUR L'INTERNET

www.tv5.org/TV5Site/lf/langue_francaise.php

Site dédié à la francophonie, avec des dictionnaires (conjugaisons, synonymes, anglais/français et vice versa), l'actualité littéraire, des jeux, et les dictées de Bernard Pivot.

Jacques PÉPIN

^{1.} Trois fois plus fréquente que la forme turque sur les sites internet (recherche par Google à la date du sommet), sachant qu'une bonne partie des occurrences d'*Istanbul* sont en anglais, y compris sur les sites des autres langues.

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE : NI LAXISME, NI PURISME

Il est réconfortant de lire régulièrement dans la revue *DLF* des prises de position sur l'orthographe. Cela montre, ce qui n'est pas vain, que notre orthographe est vivante. Comment pourrait-on d'ailleurs en douter lorsque l'on constate chaque jour l'introduction de mots nouveaux dont l'orthographe pose problème ?

Tout d'abord, il convient de prendre conscience que l'orthographe française est un code, comme le code de la route, et donc à la fois nécessaire, arbitraire et historiquement situé. Un code est élaboré pour répondre aux besoins d'une société et se doit d'évoluer avec cette société : imaginons que le code de la route de 2004 soit celui de 1930... Ou bien un code évolue, ou bien il s'éloigne de la réalité. Partant de cette évidence, quelle attitude adopter aujourd'hui visà-vis de l'orthographe ?

La devise de *DLF* « ni laxisme, ni purisme » me parait être tout particulièrement pertinente.

Le laxiste dira que les écarts orthographiques font partie de la vie de la langue, qu'il faut laisser les choses se faire sans intervenir. Mais on ne peut se satisfaire des trop nombreux écarts observés aussi bien dans des productions d'adultes, encore que bon nombre d'entre eux soient effacés par les correcteurs dans les textes imprimés, que dans des copies d'élèves, bien évidemment acceptables dans les phases d'acquisition, mais qui devraient avoir disparu, pour la plupart du moins, en classe de troisième. En tout état de cause le laisser-faire génère le plus souvent un grand handicap pour l'intégration dans la vie sociale. De plus, une libéralisation linguistique abusive ne manquerait pas de provoquer maintes difficultés dans le processus de la communication écrite, ne serait-ce que par la multiplication de mots ayant la même prononciation et qui auraient alors la même forme graphique.

Le puriste, quant à lui, avancera que l'orthographe française a ses règles, que ce sont celles qu'appliquaient les grands auteurs, que défend l'Académie française et que l'usager trouve dans le dictionnaire.

Sur le premier point, on objectera que si l'orthographe française répond effectivement à des règles, celles-ci n'en sont pas pour autant exemptes d'illogisme, voire d'incohérence : pourquoi est-on contraint d'écrire *imbécile* et *imbécillité* ?

Sur le deuxième point, je ne donnerai qu'un exemple, parmi mille autres, celui de Montesquieu, illustre écrivain entré à l'Académie en 1728, qui écrivait scavoir, sisteme, phisique, aparamant et, comme Montaigne, terrein, avoint et, comme Ronsard, vous allés, vous venés. On peut admettre que, pour des besoins de lisibilité, les Lagarde et Michard aient retenu une orthographe normalisée, mais cela a largement contribué à faire croire que l'orthographe d'aujourd'hui est celle de nos grands auteurs. Pourquoi aujourd'hui ne puis-je me procurer qu'à grand-peine les œuvres de Ronsard, de Racine, de Montesquieu, de Voltaire, de Chateaubriand telles qu'ils les ont écrites ? Un Anglais serait horrifié de lire les tragédies ou les sonnets de Shakespeare en orthographe moderne. Pourquoi laisse-t-on croire que ces monuments de la littérature française écrivaient comme nous ? L'orthographe, comme le vocabulaire ou la syntaxe, est partie intégrante de l'art d'un auteur. Il existe une musicalité de l'orthographe et je revendique le droit d'apprécier aussi bien Bach que Mozart, Debussy ou Fauré.

Sur le troisième point, je rappellerai que toutes les éditions successives du Dictionnaire de l'Académie contiennent des modifications graphiques : dans celle de 1718 on en relève 8 % par rapport à celle de 1694, pourcentage qui se monte à 26,5 % en 1740, pour se situer ensuite entre 7 et 2,5 % de 1762 à 1935 (sur ce sujet, on pourra consulter le Dictionnaire historique de l'orthographe française de Nina Catach pour prendre conscience de la nature et de l'ampleur de ces modifications). Quant à la neuvième édition, en cours, je citerai simplement ce texte de l'Académie qui énonce sans ambigüité que dans cette édition, en application des Rectifications de 1990, pour certains mots « une nouvelle orthographe a été recommandée pour mettre fin à une anomalie, à une incohérence, ou, simplement, à une hésitation, pour permettre l'application sans exceptions inutiles d'une règle simple, pour souligner une tendance phonétique ou graphique constatée dans l'usage, ou encore pour faciliter la création de mots nouveaux, notamment dans le domaine technique, et, de manière générale, pour rendre ainsi plus aisés l'apprentissage de l'orthographe... ». N'est-ce pas la sagesse même ?

Sur le quatrième point, il faut savoir que *le* dictionnaire n'existe pas. L'orthographe d'un mot peut varier d'un dictionnaire à un autre, et pour un même dictionnaire d'une édition à une autre, quand ce n'est pas dans la même édition. On rencontre ainsi *alaise* et *alèse*, *lis* ou *lys*, *mille-feuille* ou *millefeuille*. À propos du trait d'union, dans le *Petit Robert* 1984, on lit *appareil-photo* sous l'entrée *appareil* et *appareil photo* sous l'entrée *photographie*, *bateau-mouche* sous l'entrée *bateau*, *bateau mouche* sous

l'entrée *mouche*, et on pourrait citer beaucoup d'autres cas, tel celui de *café-crème* sous l'entrée *café* et *café crème* sous l'entrée *crème*, cela dans le *Grand Robert*. Faut-il regretter ces divergences ou s'en féliciter ? Ne pourrait-on reconnaitre à chacun le droit d'écrire *café crème* ou *café-crème* s'il entend par là exprimer une nuance de sens.

Ce que l'on peut conclure de ces faits, indiscutables bien que souvent peu connus, voire ignorés, c'est que le patrimoine orthographique français a été balayé par la normalisation. La véritable tradition orthographique française est dans l'évolution. Pourquoi refuser que cette évolution se poursuive aujourd'hui? Le principe devrait être admis par tout défenseur de la langue française. La véritable question est : quelle évolution ? On doit constater que les réformes qui ont voulu imposer une nouvelle norme n'ont pas eu le succès attendu par leurs auteurs. La raison serait, plutôt que d'imposer de nouvelles règles, aussi justifiées soient-elles, de changer d'abord un état d'esprit : l'essentiel est de faire sortir l'orthographe du champ clos dans lequel on l'a enfermée. Je rejoins ici l'opinion de Robert Martin lorsqu'il écrit : « La visée est seulement de créer, avec modération et progressivement, les conditions évolutives où l'usage retrouve ses droits, de susciter cette liberté minimale qui ferait de l'orthographe une composante naturelle du langage et non plus un artefact que seules des décisions conventionnelles peuvent modifier » (« Rectifications ou réforme ? » dans L'orthographe en fête. Liaisons-AIROÉ, 2002, n° 34-35).

Une réflexion permanente et dépassionnée sur l'orthographe contemporaine, prenant en compte l'usage et motivée par la recherche de régularités, permettrait de se situer à nouveau dans la grande tradition évolutive de l'orthographe française. Elle se doit d'être menée, ainsi que cela est fait aujourd'hui chez nos voisins soucieux de la vie et de la sauvegarde de leur orthographe.

Claude GRUAZ

Claude Gruaz, président du Centre du français moderne (CFM), organise pendant la prochaine année universitaire une série de séminaires ouverts sur les thèmes suivants :

⁻ 13 octobre 2004 : « Acquisition des orthographes, points de vue comparatifs », Jean-Pierre Jaffré et Liliane Sprenger-Charolles (CNRS) ;

 $^{-2^{\}circ}$ trimestre 2004-05 : « De la notion au lexique : la capture du sens », Dominique Ducard (Université Paris-XII) et Claudine Normand (Université Paris X) ;

 $^{-3^{\}circ}$ trimestre 2004-05 : « Traitement automatique des langues », Christine Jacquet-Pfau (Collège de France) et Marie-Anne Moreaux (INALCO).

Pour tous renseignements : claude.gruaz@wanadoo.fr.

NDLR : les choix de l'auteur, conformes à la nouvelle orthographe, ont été respectés.

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

VLADIMIR VOLKOFF

Invité d'honneur de notre déjeuner d'été, le 21 juin, dans les salons du Sénat, Vladimir Volkoff a choisi, pour ne pas être « désagréable », de ne parler ni de l'état de la langue française ni de la francophonie, mais de la beauté de notre poésie.

On s'est toujours accordé à reconnaître que la poésie française avait une musicalité particulière, mais beaucoup de spécialistes partaient de préjugés erronés :



- 1. Selon eux, le français n'aurait pas d'accent tonique. Or, on reconnaît maintenant qu'il en a un, le même qu'en latin, sauf que le latin était généralement accentué sur la pénultième, que la dernière syllabe du mot latin est tombée en français et que, par conséquent, les mots français (sauf ceux qui se terminent par un e dit muet) sont accentués sur la dernière. Je simplifie à l'excès, bien sûr, mais on voit bien que pergamentum donne parchemin, que librum donne livre, et ainsi de suite;
- 2. La métrique française reposerait uniquement sur le compte des syllabes. L'aberration est de taille. C'était au point que le mot *pied* était perçu comme synonyme de *syllabe*. Or, Voltaire reconnaissait déjà que les douze syllabes de *J'aime le navet surtout avec le canard*

ne font pas un alexandrin, et cependant aucun expert en prosodie ne parvenait à identifier la structure propre du vers français. Il appartenait à un Russe, le professeur Pierre S. Porohovchikov, de faire, dans son petit livre *Les Vers Centaures* (Les Cahiers du nouvel humanisme, 1952), quelques remarques de bon sens qui l'ont conduit à établir le canon de l'alexandrin, canon applicable aussi, *mutatis mutandis*, au décasyllabe, à l'octosyllabe et aux autres vers français. J'exposerai ces remarques telles que je les ai présentées dans ma thèse de doctorat *Vers une métrique française* (French Literature Publications Company, 1977).

Première remarque : la prosodie antique reposait sur l'alternance des voyelles brèves et longues selon des schèmes appelés « pieds ». Ces pieds correspondaient à des cellules rythmiques constituées le plus souvent de deux ou de trois syllabes. Ils étaient dits ascendants quand la longue était précédée d'une ou deux brèves ; descendants quand la longue précédait la ou les brèves. Les pieds les plus usuels étaient

- − l'ïambe : brève longue ;
- le trochée (ou chorée) : longue brève ;

- − l'anapeste : brève brève longue ;
- le dactyle : longue brève brève.

Deuxième remarque : la plupart des langues indo-européennes ont renoncé à faire alterner les brèves et les longues, mais elles font alterner, selon précisément les mêmes schèmes et en utilisant la même terminologie, les voyelles toniques et atones.

Troisième remarque : le français étant accentué sur la dernière syllabe, les pieds descendants y sont impossibles, à moins de commencer le vers par un monosyllabe accentué, ce qui amène cette langue à combiner les cellules de deux et les cellules de trois syllabes d'une manière *sui generis*. Autre façon de dire la même chose : les dactyles et les trochées étant peu naturels au français, cette langue a créé, à partir des anapestes et des ïambes à sa disposition, des structures métriques que les autres langues ne connaissent pas. Le compte des syllabes n'est là que pour rétablir une mesure qui, de ce fait, risquerait d'échapper à l'oreille.

L'exemple de l'alexandrin avec ses deux hémistiches est particulièrement frappant.

Errant, roulant, brisant, sapant, taillant, courbant (Victor Hugo) se scande naturellement par six ïambes, de même que

Les requins, les Séjan, les Néron, les vipères (Victor Hugo) se scande tout aussi naturellement par quatre anapestes. Le premier hémistiche de

Semblait m'avoir fermé les chemins de la Grèce (Racine) est constitué de trois ïambes ; le deuxième de deux anapestes, comme le premier hémistiche de

Le pompeux appareil qui suit ici vos pas (Racine) est constitué de deux anapestes, tandis que le deuxième compte trois ïambes.

La musique spécifique de l'alexandrin réside dans ce balancement perpétuel entre quatre schémas d'hémistiches, inimaginable en anglais, en allemand, en russe, où l'on distingue deux sortes de vers : ceux où les pieds sont tous identiques et ceux où les pieds varient mais non le nombre des accents.

L'espace me manque pour développer ici les différences qui existent entre le mètre – ce canevas – et le rythme – cette broderie –, et pour montrer que les choses ne sont pas tout à fait aussi simples en français, pas plus que dans les autres langues : l'accent peut être virtuel ou même inversé, mais l'essentiel du canon demeure : tous les alexandrins classiques sont faits au pochoir : 222-222, 33-33, 222-33 ou 33-222, et l'alexandrin dit romantique, coupé à 4-4-4 n'est qu'une variation du 222-222.

Cependant l'alexandrin n'est pas le seul vers français à s'articuler en pieds, c'est-à-dire en cellules binaires et ternaires généralement ascendantes bien sûr, mais avec quelques descendantes par-ci par-là, pour moduler. Prenons « Pastel », ce petit bijou de Théophile Gautier.

J'aime à vous voir en vos cadres ovales...

Ici le monosyllabe accentué *j'aime* permet de commencer le poème par quatre dactyles, dont le dernier demeure inachevé.

Portraits jaunis des belles du vieux temps...

Cinq ïambes dont le quatrième est virtuel.

Tenant en main des roses un peu pâles...

Exactement le même rythme, la huitième syllabe n'étant pas accentuée alors qu'elle aurait pu l'être.

Comme il convient à des fleurs de cent ans.

Ici encore le monosyllabe permet une forme dactylique, si bien que la symétrie du quatrain est parfaite, ce dont, bien entendu, Théophile Gautier ne s'est jamais aperçu, mais c'est tout de même lui le magicien qui a créé cette petite musique.

On pourrait continuer, mais c'est le tour du lecteur. Qu'il prenne ses poèmes favoris et s'amuse à les scander en prononçant un tout petit peu plus fort que prévu les syllabes sur lesquelles repose l'accent tonique. Les vers se mettront à danser, je le lui promets.



Vladimir Volkoff, né à Paris en 1932, est l'arrière petit-neveu de Tchaïkovsky. Études supérieures à l'université de la Sorbonne à Paris et à l'université de Liège. Licencié ès lettres classiques et Docteur en philosophie.

Carrière : professeur d'anglais à Amiens (1955-57). Militaire (1957-62). Traducteur (1963-65). Professeur de français et de russe aux États-Unis (1966-77). Homme de lettres. Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de la Valeur militaire. Officier des Arts et des Lettres.

Parmi ses nombreux ouvrages, citons: Métro pour l'enfer (1963), Vers une métrique française (1977), Le Retournement (1979), Les Humeurs de la mer (1980), Le Complexe de Procuste (1981), L'Amour tue (1982), Yalta (1984), Le Professeur d'histoire (1985), Nouvelles américaines (1986), Le Mistère de saint Vladimir (prix Alfred de Vigny, 1988), Les Hommes du tsar (1989), Le Bouclage (1990), Petite Histoire de la désinformation (1999), L'Enlèvement (2000), Pourquoi je suis moyennement démocrate (2002), Le Complot (2003), Pourquoi je serais plutôt aristocrate (2004), L'Hôte du pape (2004), Lecture de l'Évangile selon saint Jean (2004).

Nombreuses distinctions, dont : Grand prix du roman de l'Académie française (1982) ; Grand prix Jean Giono pour l'ensemble de son œuvre (1995).

Signalons enfin que ses travaux romanesques ont fait l'objet d'une étude : *Le Monde de Vladimir Volkoff*, de Florence de Baudus (2003).

NOUVELLES PUBLICATIONS

ALERTE FRANCOPHONE. Plaidoyer et moyens d'actions pour les générations futures, d'**Alfred GILDER** et **Albert SALON**

Éditions Arnaud Franel, 2004, 222 p., 15 €

Ce plaidoyer, pétri d'humanisme, en faveur de l'avenir du français et d'un meilleur dialogue des cultures, mérite d'être lu et relu. Il permet de mieux apprécier le poids réel (et non plus seulement incantatoire), du rayonnement de l'espace en français, sous-estimé depuis la mort de Georges Pompidou, voire marginalisé par une partie de notre propre élite.

À la fois forte et fragile, telle est donc la situation paradoxale de la Francophonie dont les enjeux sont parfaitement exposés dans cet essai important signé Alfred Gilder et Albert Salon, deux promoteurs de notre espace, et membres de DLF. Il est plus que probable que la nouvelle approche française et francophone servira les valeurs de l'Occident.

Nul doute que cette *Alerte francophone* s'affirme comme un essai utile, combatif, nécessaire et plein d'une juste passion pour une juste cause.

Axel MAUGEY

LES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS, de Jean-Pierre COLIGNON Librio, 2004, 94 p., 2 €

Félicitons notre ami Jean-Pierre Colignon, « Monsieur langue française » du journal Le Monde et administrateur de DLF, de permettre à toutes les bourses de s'offrir ce petit livre. Avec près de 900 mots répertoriés par ordre alphabétique, cet ouvrage, à la fois simple, concis et presque complet (je n'ai pas trouvé handicap, souvent maltraité), rendra souvent service, à condition de le garder sous la main. Il répondra aux questions que vous ne manquez pas de vous poser sur la prononciation, la ponctuation, et même la conjugaison ; les lettres simples ou doubles, accents, traits d'union, pluriels des noms composés...

Françoise MERLE

Alerte francophone



LE PORNITHORYNQUE EST UN SALOPARE. DICTIONNAIRE DE MOTS-VALISES, d'Alain CRÉHANGE

Mille et une nuits, 2004, 64 p., 2,50 €

« Collez la peau d'un âne sur un pot de chambre, et vous en faites un tambour », a dit Flaubert. Alain Créhange fait de même avec les mots, les mariant pour le meilleur. L'auteur sera peut-être pour les années 2000 ce néologue qu'Alain Finkielkraut fut pour les années 1980 et Jean-Louis Chiflet pour les années 1990. Le mot-valise est bien un art mineur dont un « Petit guide » de l'auteur nous donne une bonne recette, dont la gymnastique exerce à la fois l'œil et l'oreille, dont la définition (qui est en même temps une solution étonnante) provoque le rire du lecteur. Les 670 mots obtenus par un savant mélange sont irrévérencieux (« blablablaïka : sorte de luth dont on joue en Russie, dans un style généralement très volubile »), parodiques (« hélicoptêtre : appareil d'aviation muni d'une hélice horizontale à propulsion stochastique, ce qui lui assure un déplacement parfaitement aléatoire »), poétiques (« flûtiner : conter fleurette au son du pipeau »).

Journal d'une

institutrice clandestine

JOURNAL D'UNE INSTITUTRICE CLANDESTINE, de Rachel BOUTONNET

Ramsay, 2003, 290 p., 20 €

Ce véritable procès intenté aux Instituts universitaires de formation des maîtres, « bastion de la peur et de la haine du savoir », découragera les moins combatifs : il faut bien former les maîtres et il faut bien gérer ces trente et un instituts, employant quelque 5 500 formateurs et plus de 10 000 formateurs associés. L'auteur de ce pamphlet, parfois répétitif (mais c'est la faute aux formateurs !), est une jeune institutrice aux idées bien campées mais pleine de bon sens : comment enseigner, si la notion d'autorité est refusée, si les élèves (dans le jargon pédagogique : les « apprenants ») doivent « apprendre à apprendre » et eux-mêmes « construire leurs savoirs », si l'orthographe est mineure pour ne pas dire rétrograde et si l'erreur est très formatrice ? Et par quoi remplace-t-on l'enseignement des disciplines sous leur forme traditionnelle ? Par des « séquences » ludiques infantilisantes, par des activités de groupe ou des réunions qui occupent le temps. Le plus grave est que tout jeune enseignant doit accepter l'idéologie dominante, sous peine de subir une inspection pénalisant sa carrière ou l'empêchant tout simplement d'enseigner. Les éducateurs à la liberté ont décidément d'étranges méthodes, dirigées contre les élèves aussi bien que contre les instituteurs. R. V.

ET VOS ENFANTS NE SAURONT PAS LIRE... NI COMPTER! LA FAILLITE OBSTINÉE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE, de Marc LE BRIS

Stock, 2004, 404 p., 20,99 €

Cette fois, c'est un instituteur et directeur d'école chevronné qui, en un mea culpa retentissant, avoue avoir pratiqué avec ses élèves activités d'éveil, grammaire fonctionnelle, lecture naturelle, mathématiques modernes, décloisonnement des savoirs et tutti quanti. Son revirement n'en prend que plus de valeur et son propos, plus de force. La charge est moins tournée contre les IUFM que contre le mouvement d'innovation pédagogique consécutif au mouvement de mai 1968, contre les manuels qui en découlent et contre la loi d'orientation de 1989, qui interdit le redoublement du CP (et crée les IUFM). L'analyse des errements actuels de l'enseignement du français est plus développée que dans le livre de Rachel Boutonnet, d'ailleurs cité. Marc Le Bris montre que les suites malheureuses de la méthode globale continuent de faire des ravages dans les classes, à l'instigation d'inspecteurs non venus à résipiscence. L'auteur n'en reste d'ailleurs pas à sa seule expérience, mais relate des faits avérés, transmis par des collègues. Le livre se lit agréablement et redonne du courage à ceux qu'aurait pu défaire le Journal d'une institutrice clandestine : oui, il existe des résistants qui ont survécu aux années noires de l'Éducation nationale et qui donnent aujourd'hui de la voix. R. V.

PARLEZ GLOBISH, de Jean-Paul NERRIÈRE

Eyrolles, 2004, 288 p., 18 €

Parlez

Écrit afin de décomplexer les moins doués pour l'anglais ou pour l'américain, cet essai a trouvé pour titre un néologisme séduisant censé exprimer ce double constat que

beaucoup d'entrepreneurs, d'expatriés et de migrants ont déjà fait depuis longtemps sans jamais oser le formuler : de par le monde, peu d'hommes à l'heure actuelle connaissent l'anglais ou l'américain ; beaucoup en revanche parlent une forme simplifiée d'américain,

limitée à 1 500 mots d'une prononciation variable, et à une syntaxe rudimentaire. L'auteur, ancien vice-président d'IBM États-Unis chargé du « marketing international », en prend son parti et, mieux, s'en réjouit : le globish « nous donne un avantage considérable sur les anglophones qui croient être compris partout, mais ne le sont guère », à cause de leur aisance trop marquée, de leur vocabulaire trop riche. Jean-Paul Nerrière croit possible de défendre le français au niveau international en tant que langue culturelle (sans déprécier d'ailleurs aucune autre langue nationale, tant qu'elle n'est pas impérialiste) tout en contribuant au règne sans partage du globish dans le domaine des affaires. Bref, le règne économique du globish sauverait la diversité linguistique culturelle ; pari risqué, amplement documenté sur une page personnelle : http://jeanpaul.nerriere.free.fr/

LE BALEINIÉ. DICTIONNAIRE DES TRACAS, de Christine MURILLO, Jean-Claude LEGUAY et Grégoire ŒSTERMANN, dessins de Daniel PUDLES Seuil, 2003, 96 p., 12 €

Un petit livre drôle pour nommer de méchants travers de l'existence, familiers mais restés jusqu'ici absents du dictionnaire. À conseiller aux amateurs de curiosités littéraires que n'effarouche pas un parti pris néologique déterminé, influencé par le créole, le verlan ou le surréalisme. Le « taxi qui, au lieu de présenter sa porte arrière, baisse sa vitre avant » est désormais un « exicotizzi » ; ce « bandeau accrocheur qui vous a fait acheter un livre dont vous n'avez pas besoin » est un « kpètre ». Pas d'autre explication que l'autorité d'un dictionnaire ; d'autant plus grand est le pouvoir suggestif de ces mots farfelus. Une typographie impeccable et des illustrations divertissantes.

À signaler :

- *Dictionnaire des figures de style*, de Nicole Ricalens-Pourchot (Armand Colin, 2003, 218 p., 23 €).
- Les chevaliers du subjonctif, d'Erik Orsenna (Stock, 2004, 180 p., 13 €).
- Le Petit Livre de la grammaire facile, de Jean-Joseph Julaud, (Éditions First, 2004,.158 p., 2,90 €).
- Qui a eu cette idée folle un jour de casser l'école ?, de Fanny Capel (Éditions Ramsay, 2004,.289 p., 20 €).
- *L'École à la dérive. Ce qui se passe vraiment au collège*, d'Évelyne Tschirhart (Éditions de Paris Max Chaleil, 2004, 252 p., 15 €)
- Géopolitique de la langue française, dans la revue Libres n° 2 (François-Xavier de Guibert, mai 2004, 200 p., 23 €).
- L'Avenir s'écrit aussi en français, tel est le titre du numéro de la revue trimestrielle Panoramiques qui sera publié au mois de décembre (Coédition Corlet - Marianne, 14 €). Parmi les vingt-cinq signatures de ce numéro, dirigé par notre administrateur Marc Favre d'Échallens, vous retrouverez celle d'administrateurs de DLF et de nos amis : Raymond Besson, Anna-Maria Campogrande, Claude Duneton, Claire Goyer, Denis Griesmar, Claude Gruaz, Philippe Lalanne-Berdouticq, Axel Maugey, Louise Peloquin, Thierry Priestley, Albert Salon, Gilbert Sibieude. Citons aussi : François Grin, professeur à l'université de Genève ; Jean-Paul Nerrière (cité plus haut) ; Robert Phillipson, professeur à l'université de Roskilde (Danemark) ; Marie-José de Saint Robert...